



AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Rapport Annuel édition 2021

FEDEREC, la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage.

Créée en 1945, FEDEREC représente 1 200 entreprises, des multinationales aux PME en passant par les ETI, réparties sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou négoce / courtage de Matières.

**LES ENTREPRENEURS
DU RECYCLAGE AU CŒUR
DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.**

p.4 Édito du président
p.6 Gouvernance



/01

FEDEREC AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

p.8

/02

FEDEREC EN RÉGION

p.24



/03

NOS FILIÈRES

p.42



/04

NOS COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

p.56



p.65 Partenaires
p.67 Lexique

Rencontre avec François EXCOFFIER

PRÉSIDENT DE FEDEREC



Interview réalisée
par Thomas Hugues,

B SMART



François Excoffier, vous êtes président de FEDEREC depuis bientôt deux ans, êtes-vous un Président heureux ?

F.E. Quand on m'a sollicité pour me présenter à la présidence, j'ai été surpris puis très honoré. Notre fédération a dû affronter des turbulences et je suis fière d'avoir pu tenir un cap dans la tempête. Au lendemain de mon élection, ma priorité a été de « réunir tout le monde autour de la table » pour se donner les moyens de relever le défi de la transition écologique qui exige de nos entreprises de s'adapter en permanence à de nouvelles réglementations, de nouveaux process et donc d'accroître nos investissements pour accompagner les mutations nécessaires propres à cette industrie. TPE, PME, ETI ou grands groupes sont soumis à la même pression : accroître sans cesse leur expertise pour que le déchet soit une ressource nouvelle à valeur positive.

Un challenge qui ne peut s'envisager que dans l'union. Je suis un président heureux d'avoir pu ramener au sein de notre fédération certains grands groupes qui avaient quitté FEDEREC et d'avoir pu renouer des relations solides avec nos partenaires comme la Confédération des métiers de l'environnement (CME) ou EURiC, notre grande sœur, qui œuvre au niveau européen. Mais je suis aussi un président

conscient des nombreux enjeux qui souhaiterais avoir plus de moyens pour mobiliser plus de compétences, plus vite, pour soulager nos permanents et administrateurs fortement sollicités. Nous partageons tous le même objectif : accélérer la décarbonation et tendre vers le zéro enfouissement. Nous sommes en état d'urgence pour le climat, la planète et pour une économie de croissance raisonnée.



FEDEREC est le porte-voix d'entreprises qui sont le cœur de l'économie circulaire

Justement, comment se portent les entreprises du recyclage dans un contexte économique général 2021 mais aussi 2022 chahuté ?

F.E. Les entreprises du recyclage, après avoir vécu une année 2020 très difficile à l'instar d'autres industries, ont connu une année 2021 de rebond. Nous avons résisté à la crise sanitaire, conforté dans la nécessité de notre activité, et soutenu par les pouvoirs publics au travers de France Relance. Après des cours de matière très bas, les prix sont repartis à la hausse, parfois de manière fulgurante. La fin de l'année a cependant été moins dynamique que prévue, ralentie par le retour du covid, des difficultés d'approvisionnement notamment pour les composants électroniques et des tensions sur certains métiers. Nos entreprises résistent mais comme d'autres secteurs, nous sommes confrontés, depuis le 1^{er} trimestre 2022 à la crise énergétique, à l'inflation et à une baisse de la consommation qui font peser quelques incertitudes sur l'avenir.

Quels ont été pour FEDEREC les événements marquants en 2021 ?

F.E. L'actualité a été dense. Les quelques 130 textes déposés dans le cadre de la loi AGECE nous ont tous mobilisés ! Nous nous sommes concentrés sur les sujets prioritaires :

- Modifications des cahiers des charges des éco-organismes dans le cadre des REP (Responsabilité Élargie du Producteur) particulièrement s'agissant des déchets ménagers, des VHU (véhicules hors d'usage) et de la nouvelle REP déchets du bâtiment (PMCB). Le législateur souhaite désormais confier à l'éco-organisme un rôle dont il n'a pas l'expertise puisque seules nos entreprises maîtrisent ce savoir-faire : celui du traitement de la matière ; priver nos opérateurs de la propriété de la matière reviendrait à déstabiliser les équilibres économiques de notre secteur, à fragiliser nos entreprises et donc nos emplois.
- Lutte contre la limitation des exportations des matières premières issues du recyclage au plan européen alors que le marché français ne suffit pas à absorber notre production !

J'ai voulu porter ces combats auprès de nos élus en organisant un colloque au Palais du Luxembourg dès la rentrée 2021 où nous avons été accueillis par le Président de la Commission environnement et son vice-président. Je souhaite que nous continuions à échanger et à débattre pour que chacun comprenne bien la position des uns et des autres. Ces parts de marché sont vitales, ce sont des emplois locaux. Nous avons réussi à mobiliser élus et pouvoirs publics sur le sujet des incendies provoqués par les batteries au lithium. C'est un succès pour FEDEREC et pour ses adhérents. Nous allons poursuivre le travail avec le ministère de l'intérieur et les pompiers dans chaque département.

Quels sont les grands enjeux pour demain ?

F.E. Faire comprendre au plus grand nombre que l'activité de recyclage contribue pleinement à la souveraineté économique mais aussi énergétique de la Nation. FEDEREC est le porte-voix d'entreprises qui sont le cœur de l'économie circulaire et qui soutiennent la réindustrialisation en France.

Pour renforcer notre activité, il y a deux impératifs :

- Développer une véritable stratégie pour l'incorporation des matières premières issues du recyclage dans les produits manufacturés. La France dispose des moyens structurels pour le faire. Il faut trouver la méthode. FEDEREC dispose des experts nécessaires pour la concevoir et la co-construire avec les producteurs.
- Sortir du statut de déchets. La commission européenne a déjà entamé cette révolution avec la SSD Papiers-Cartons. Là-encore FEDEREC a les experts en mesure de contribuer aux travaux nécessaires pour le faire. Nous avons d'ailleurs participé activement à la SSD papiers-cartons. Je souhaiterais que l'UE étudie rapidement les conditions d'une SSD pour la ferraille.

Je rappelle que notre secteur c'est plus de 30 000 emplois pérennes non délocalisables, et +16 000 à horizon 2030. La pierre d'achoppement réside dans la valorisation de nos métiers et la mise en place de formations ciblées et territorialisées. C'est dans cette perspective que FEDEREC va inaugurer l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource en décembre 2022 à Lomme près de Lille. Le déploiement de l'EN2R-FEDEREC est un projet qui me tient à cœur en tant que président et en tant que chef d'entreprise. C'est l'un des enjeux majeurs pour notre avenir.



LIRE LE COURRIER AU PREMIER MINISTRE
<https://bit.ly/3bhHxOa>

Bureau Exécutif



François EXCOFFIER *
Président de FEDEREC



Patrick KORNBERG *
Vice-Président et Président
de FEDEREC Métaux
Non-Ferreux



Thierry de CHIREE *
Trésorier de FEDEREC
et Président de
FEDEREC Est



**Éric JOURDAIN
de L'ÉTOILLE ***
Président de FEDEREC
Région Parisienne



Diane VIDALIES *
Présidente de FEDEREC
Nouvelle-Aquitaine



Stéphane PANOU *
Président de FEDEREC
Papiers-Cartons



**Jean-Pierre
LUTHRINGER ***
Président de FEDEREC
VALORDEC



Sylviane TROADEC *
Présidente de la
Commission
Sociale et Formation



**Abderaman
EL AOUFIR ***
DERICHEBOURG
Environnement



Erwan LE MEUR *
Groupe PAPREC



François VARAGNE *
Groupe GDE



Yann VINCENT *
Membre invité,
Représentant
du groupe SUEZ



**Jean-Christophe
DELALANDE ***
Membre invité,
Représentant
du groupe Véolia



Olivier FRANÇOIS
Membre invité,
Vice-Président d'EuRIC,
Président de la Commission
internationale, Représentant
du groupe Gallos

*Liste 2021, voir notre site internet pour la gouvernance à date

Conseil d'administration



**Jean-Philippe
CARPENTIER**
Président
d'honneur



**Dominique
MAGUIN**
Président
d'honneur



**Pascal
SECOLA**
Président
d'honneur



01



02



03



04



05



06



07



08



09



10



11



12



13



14



15



16



17

01 - Matthieu CHARREYRE,
Président de FEDEREC
Centre et Sud-Est

02 - Pierre DUPONCHEL,
Président de FEDEREC
Textiles

03 - Frédéric DUTRIEZ,
Président de FEDEREC
Hauts-de-France

04 - Alban GROSVALLET,
Président de la
Commission Broyeurs

05 - Sylvain HOURQUEBIE,
Président de FEDEREC
Verre

06 - Jean-Pierre LABONNE,
Président de FEDEREC
Déconstruction
Automobile

07 - Paul LASSALLETTE,
Président de FEDEREC
Occitanie

08 - Olivier LE FICHOUS,
Président de FEDEREC
Ouest

09 - Sébastien MARCHETTO,
Président de la
Commission Jeunes

10 - Marie-Pierre MESCAM,
Présidente de FEDEREC
Métal

11 - Olivier PONTI,
Présidente de
FEDEREC BTP

12 - Tess POZZI,
Présidente de
FEDEREC DEEE*

13 - Louis de REBOL,
Président de
FEDEREC Palettes
et Bois

14 - Pierre ROLLAND,
Président de la
Commission DBPS**

15 - Sandra ROSSI,
Présidente
de FEDEREC
Sud-Méditerranée

**16 - Jean-Sébastien
SALBER,**
Président de FEDEREC
Solvants (SYRES)

17 - Christophe VIANT,
Président de FEDEREC
Plastiques

* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

** Déchets de Bateaux de Plaisance ou de Sport

/01

FEDEREC AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



10 Fiche d'identité

12 L'équipe FEDEREC

14 Temps forts 2021

16 Au cœur du dialogue social

18 Chiffres clés

20 Bilan travaux CME 2021

22 Bilan travaux CSF 2021



La fédération professionnelle des entreprises de recyclage



8
syndicats
régionaux



Un réseau de
1 200
établissements de recyclage
à travers la France entière



12
filières

Créée en 1945, **FEDEREC** représente le secteur du recyclage qui compte 1 200 entreprises, PME, ETI ou grands groupes et 2 400 établissements répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité est :

- La collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers,
- Le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).

Industriels au cœur de l'économie circulaire, de la RSE et du développement durable, les adhérents de FEDEREC, producteurs et négociants, transforment les déchets en ressources et développent une économie verte et décarbonée.



NOS FILIÈRES

MÉTAL



MÉTAUX
NON-FERREUX



VERRE



PAPIERS-
CARTONS



PLASTIQUES



PALETTE
ET BOIS





NOS MISSIONS

1

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

les intérêts de nos adhérents
auprès des pouvoirs publics
et des leaders d'opinion

2

PROMOUVOIR ET VALORISER

les métiers et les MPIR

3

ACCOMPAGNER

nos adhérents dans leur
adaptation aux évolutions
réglementaires nationales
et européennes au moyen
d'une expertise et d'une
assistance personnalisée :
dialogue social, veille
réglementaire, fiscalité,
certification et labellisation,
sécurité, transports, etc...

4

CONTRIBUER

aux enjeux européens
et internationaux à travers
la Confédération
Européenne (EuRIC)
et le Bureau International
du Recyclage (BIR)

FEDEREC a été reconnue
représentative à 100%
de la branche d'activité.
Cette position conforte la place
centrale de la Fédération.



LIRE LE CP PUBLICATION
DU DÉCRET AU JOURNAL OFFICIEL
<https://bit.ly/3zc1PAy>

5

NÉGOCIER

la convention collective

BTP



DÉCONSTRUCTION
AUTOMOBILE



TEXTILES



DEEE



VALORDEC



SYRES



L'équipe FEDEREC



François EXCOFFIER
Président de FEDEREC



Manuel BURNAND
Directeur Général



Géraldine BULOT
Secrétaire Générale

Pôle Administratif



Alexandra ROUAULT
Responsable
du pôle Administratif *



Kadija Moustakim
Hôtesse d'accueil
polyvalente

*Assistante du Président
et du Directeur Général

Pôle Filières



Anne-Claire BEUCHER
Chargée de missions auprès
de la Direction Générale



Thomas HUIBAN¹
Chargé de missions



Adèle MOTTE²
Chargée de missions



Léonard NEUVILLE³
Chargé de missions



Agathe MAURY⁴
Chargée de missions



Sylvain DARCHE⁵
Chargé de missions



Capucine Thomas⁶
Chargée de missions

Pôle Institutionnel



Charlie TRISSE
Responsable des affaires
institutionnelles
(arrivée en 2022)

- 1**
- Filière SYRES
 - GT Transferts Frontaliers de Déchets
 - GT Risques et Assurances
 - Commission Jeunes
 - Animation de Quali'OP
 - Veille Réglementaire

- Réponses aux adhérents : QSE, ICPE, Garanties Financières, Transport, Fiscalité
- Sites Illégaux
- Certification
- Sortie de Statut de Déchet
- Santé et Sécurité

- 2**
- Commission Broyeurs
 - Filière VHU (+REP)
 - Filière Métaux Ferreux
 - Filière Métaux Non-ferreux
 - Vols de Métaux
 - Chargée de mission GT REP, coordinatrice CiFREP

- 3**
- Filière Textiles (+REP TLC)
 - Filière Palettes et Bois (+REP DEA)
 - Filière VALORDEC (REP DBPS, biodéchets et CSR)
 - GT Pneumatique
 - Référent CO₂ / énergie

Pôle Social et Formation



Hélène VAN WAES
Responsable
du dialogue social

Pôle Territorial



Stéphanie TRIFAUD
Responsable des
relations territoriales

Pôle Communication



Caroline NASR
Directrice de la
Communication

FEDEREC en région



Alexandra VIRAVAUD
FEDEREC
Nouvelle-
Aquitaine



Anne-Claire BEUCHER
FEDEREC Ouest



Gaëlle TREMAUDAN
Chargée de Communication



Sabine LAGET
FEDEREC
Sud-Méditerranée



Blandine de RAUGLAUDRE
FEDEREC Occitanie



Dilon JAYASEKARA
Chargé de Communication
digitale / Alternance



Laurence BURNICHON
FEDEREC Centre
& Sud-Est



Stéphanie TRIFAUD
FEDEREC Région
Parisienne et
FEDEREC Est



Koumba SABARA
Graphiste / Alternance



Brigitte JACQUART
FEDEREC
Hauts-de-France



Hélène VAN WAES
FEDEREC
Hauts-de-France

- 4**
- Filière Papiers-cartons
 - Filière Plastiques
 - Filière Verre
 - REP Emballages ménagers
 - REP DEIC (Emballages professionnels)
 - REP CHR (Restauration)

- 5**
- Filière BTP
 - REP PMCB (Bâtiment)
 - Diagnostic Déchets
 - Projets Européens
 - Metabuilding et Interreg
 - Verre plat

- 6**
- Filière DEEE (+REP)
 - GT Piles et Accumulateurs (+REP)
 - REP Jouet
 - REP Bricolage et Jardinage
 - REP Articles de Sports et Loisirs

Plus de 100 textes adoptés et des événements marquants

JANVIER

Écologie

Plan de relance

2 Mds€

pour les projets de transition écologique relayés par l'ADEME

12 FÉVRIER

Visite

Jean Castex premier ministre accompagné du préfet, de ministres et Secrétaires d'État, en visite chez Guyot Environnement à Brest

25 FÉVRIER

Organisation

d'une table ronde de la rapporteure du projet de loi Climat à l'Assemblée nationale Aurore Bergé (Yvelines, LREM)

04 MARS

4^e conférence

sur les déchets ménagers organisée par le Sycotm



VOIR LE REPLAY
<https://youtu.be/2PYcaxweZJA>

18 MARS

Journée Mondiale du Recyclage



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW
<https://bit.ly/3nuh021>



DÉCOUVRIR LES INITIATIVES DÉPLOYÉES
<https://recyclemonde.fr>

VOIR LE REPLAY DES WEBCONFÉRENCES
<https://bit.ly/3OyEUdD>

24 MARS

20^e congrès

international du recyclage automobile

21 AVRIL

Audition

de FEDEREC VERRE par la sénatrice Marta de Cidrac (Yvelines, LR), Rapporteuse de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat

MAI À OCTOBRE ASSEMBLÉES GÉNÉRALES FEDEREC NATIONALES ET RÉGIONALES

29 MAI

Formation

Finalisation de la formation diagnostiqueur produits - matériaux - déchets issus du bâtiment PMCB et 1^{er} dépôt du titre professionnel à France Compétences

DÉCOUVRIR LE POST
FORMATION DIAGNOSTIQUEUR
<https://bit.ly/3cVcZSY>



31 MAI

Cérémonie officielle

de remise des prix du Concours JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT aura bien lieu le 31 mai sur la scène mythique du Grand Rex Paris



VOIR LE REPLAY
https://youtu.be/q7o_1ZIKxTA

24 JUIN

Signature officielle

de l'avenant au contrat du Comité Stratégique de filière du 18 janvier 2019 pour la Filière Transformation et valorisation des déchets 2021-2024

25 JUIN

Parution

Suite à la parution des décrets 2021-821 et 2021-822 « le diagnostic déchets issus de la démolition » évolue en « diagnostic portant sur la gestion des produits, matériaux et des déchets issus des bâtiments ».

16 JUILLET

Décret 7-8 Flux

28 JUILLET

Lancement

des appels à projet « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux »

22 AOÛT

Publication

de la loi dite « Climat et Résilience »

13 SEPTEMBRE

Présentation

de la Stratégie PIA 4 : « Recyclabilité, recyclage et incorporation de matériaux recyclés » par Barbara Pompili et Agnès Pannier Runacher

16 SEPTEMBRE

Publication

du décret et de l'arrêté relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux

27 SEPTEMBRE

Colloque

AU PALAIS DU LUXEMBOURG : FEDEREC A ALERTÉ LES POUVOIRS PUBLICS ET LES PARLEMENTAIRES SUR 5 PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DE L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE.



12 AU 15 OCTOBRE

FEDEREC sur le salon Pollutec



12 OCTOBRE

Conférence de presse

observatoire statistique - les chiffres clés du marché du recyclage 2020



VOIR LE REPLAY
<https://youtu.be/2Dw-NB7yauM>



VOIR LE TEASER
<https://youtu.be/UrPIXGDeDk>

12 OCTOBRE

Signature

d'une convention de partenariat entre FEDEREC Centre et Sud-Est, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME



VOIR LE REPLAY
<https://youtu.be/O3XWdVrtqwg>

06 OCTOBRE

Distinction

FEDEREC de nouveau reconnue comme organisation professionnelle représentative de la Branche à 100% par un arrêté du ministère du Travail.

27 OCTOBRE

Lancement

des nouvelles REP DEEE, jouets, articles de sports et loisirs, articles de bricolage et de jardin - publication des arrêtés portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur.

24 NOVEMBRE

Audition

de FEDEREC dans le cadre de la commission d'enquête sur la désindustrialisation de la France à l'Assemblée nationale



LIRE LE COMPTE-RENDU
<https://bit.ly/3a1AFUq>

13 DÉCEMBRE

Publication

au journal officiel de l'arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les papiers-cartons récupérés et triés.



LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
<https://bit.ly/3vov6qD>

Une fédération au cœur du dialogue social

COMMISSION SOCIALE PARITAIRE (CPPNI)

L'année 2021 a été marquée par une nouvelle reconnaissance de la Fédération comme organisation professionnelle et patronale représentative à 100 %. Elle est donc de nouveau, par arrêté du 6 octobre 2021, l'acteur incontournable du paritarisme et de la négociation sociale pour le secteur du recyclage. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail en profondeur réalisé par FEDEREC depuis de nombreuses années auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

Autre élément majeur pour la Fédération, l'extension de l'accord de branche sur le financement du dialogue social qui a permis en 2021 de récolter des fonds auprès de l'ensemble des entreprises relevant de la convention collective, (et non plus seulement des adhérents), afin de financer des actions sur les questions sociales, la promotion des métiers et l'attractivité du secteur. Des travaux seront engagés au cours de l'année 2022 pour conforter les réflexions en la matière.

Par ailleurs, la branche dispose de fonds sociaux au sein de son association AGEPREC, disponibles pour les salariés en situation difficile. Ces aides restent méconnues et une campagne de communication a été lancée pour favoriser leur utilisation et mieux connaître les dispositifs mis en place. Ces fonds sociaux sont d'autant plus importants dans un contexte économique et social bouleversé par la crise sanitaire. FEDEREC, avec l'appui de ses partenaires sociaux a ainsi engagé mi 2021 des mesures d'amélioration des garanties prévoyance et frais de santé et de réduction des cotisations pour les adhérents.



C'est dans le cadre de ces actions sociales de Branche qu'il a été également décidé de faire intervenir en 2022 des ostéopathes sur site pour prévenir les troubles musculo-squelettiques et de lancer une étude sur les risques professionnels dans la Branche dont les résultats seront connus en 2022.

Enfin, à saluer, l'accord de branche sur les minimas conventionnels signé par l'ensemble des organisations syndicales en octobre 2021 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2022 qui souligne la qualité du dialogue social et la confiance entre délégation patronale et délégation syndicale alors même que l'on constate, depuis plusieurs mois, un contexte salarial tendu entre hausse de l'inflation et pénurie de main d'œuvre.

La Présidente de la CPPNI, Sylviane Troadec, est très engagée sur ces sujets ainsi que les membres de la délégation patronale. Celle-ci se réunit très régulièrement pour faire avancer les textes conventionnels en matière sociale. De nombreux chantiers sont ouverts et seront poursuivis activement au cours de l'année 2022.

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP)

C'est sous la vice-présidence patronale de Luc Ducournau que la commission s'est réunie régulièrement en 2021 pour travailler sur les perspectives d'emploi et de formation du secteur.

Les résultats de l'étude prospective, lancée en 2020 par les partenaires sociaux sur ce sujet, ont permis d'identifier l'évolution prévisible des emplois à fin 2030 et les compétences à développer.

17 000 embauches sont donc attendues d'ici la fin de la décennie sur l'ensemble des métiers avec une prédominance toutefois sur les métiers de l'exploitation, de la maintenance, transports et logistique. Les compétences clés identifiées sont au nombre de 10 et démontrent la nécessité de structurer une offre globale de formation au niveau de profession.

Fort de ces éléments et conscient de l'enjeu majeur de ce sujet, le Président de FEDEREC, **François Excoffier**, a souhaité qu'une **École Nationale du Recyclage et de la Ressource** soit lancée en 2022 pour répondre aux besoins de main d'œuvre et d'attractivité du secteur.

En parallèle de cet ambitieux projet, les partenaires sociaux ont continué leurs travaux sur la promotion des métiers et sur la formation. Les deux certifications de Branche ; opérateur de tri manuel et opérateur de tri mécanisé ont ainsi fait l'objet d'une révision pour être au plus proches des réalités des métiers, ils seront déposés auprès de France compétences en 2022 pour une reconnaissance officielle.

Parallèlement, le réseau des organismes de formation partenaires a été révisé pour permettre de déployer ces certifications.

Enfin, la première promotion de l'accélérateur « transformation et valorisation des déchets » s'est terminée. **Ce programme ambitieux, construit par Bpifrance, soutenu par le Ministère du Travail, en partenariat avec FEDEREC a permis à une trentaine de PME de la filière de bénéficier d'un appui sur plus de 12 mois** pour explorer leurs leviers de croissance.

L'année 2022 s'annonce majeure pour FEDEREC et sera consacrée pour partie à la mise en place de l'école nationale en lien avec les pouvoirs publics notamment les conseils régionaux dans le cadre de leur politique emploi-formation.

DYNAMIQUE D'EMPLOIS ET ÉVOLUTION DE COMPÉTENCES

1 000

Recrutements / an pour remplacer les départs à la retraite

10 COMPÉTENCES CLÉS IDENTIFIÉES



Connaissance des matières & des filières de valorisation



Systèmes embarqués



Risque sécurité au travail



Digital



Qualité et réglementation



Veille technologique



Démantèlement VHU - DEEE



Management d'équipe



Mécatronique



Relation client

+ 8 000

Créations de postes d'ici 2030 selon le scénario médian retenu



CRÉATION DE POSTE PAR SECTEUR

3 000

Exploitation et maintenance



2 500

Transports et logistique



1 000

Fonctions commerciales



1 000

Fonctions supports



500

R&D et QHSE



Conjoncture marché présentation et chiffres clés 2020

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

75,5 Mt

déchets collectés
pour recyclage dont

41,5 Mt

de déchets du
Bâtiment collectés

1 200

entreprises de recyclage, soit



2 400

établissements

531 M€

d'investissements

7,6 Mrds€

de chiffre d'affaires **

**CA des prestations d'enlèvement
de déchets de BTP inclus



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

20 Mt
de CO₂ évité

représente
84 %
des émissions
annuelles du transport
aérien français

16 %
des émissions
annuelles du parc
automobile français

108 TWh
eq évités (10 Mtep)

représente la
production de

14
réacteurs nucléaires
en France

90 %
de la production
électrique issue
du renouvelable
en France, en 2020



Le recyclage des ferrailles en France
représente l'équivalent de

1 200

Tour Eiffel

11,2 Mt
de ferrailles

INDICATEURS SOCIAUX

31 000

emplois directs et non délocalisables



dont
87 %
de CDI

L'interview

Anne LE GUENNEC

La CME a été créé en 2017, par FEDEREC et la FNADE. LE SNEFID a rejoint la Confédération par la suite.



Vous présidez la CME depuis 2 ans, pourriez-vous nous rappeler rapidement ce qui a poussé ces trois organisations professionnelles majeures à se regrouper au sein de la CME ?

A.L.G. La création, en 2017, de la Confédération fait suite au constat suivant : nos métiers, sont plus que jamais au cœur des enjeux de nos sociétés. C'est une bonne chose. Si, nous savons depuis toujours que nos savoir-faire sont cruciaux pour l'avenir, cela est désormais partagé par toutes les parties prenantes.

L'économie circulaire représente une opportunité à plusieurs titres, pour la lutte contre le dérèglement climatique, le combat de notre siècle, mais également pour l'indépendance stratégique de notre pays en énergie ou encore en matière.

Cette nouvelle notoriété s'accompagne toutefois de risques. Ainsi, plus que jamais, nous devons avancer ensemble et parler d'une seule et même voix.

Nos enjeux sont à la fois techniques et politiques, ils nécessitent donc d'être abordés sous plusieurs angles pour être bien compris par tous.

C'est donc pour toutes ces raisons que FEDEREC, la FNADE puis le SNEFID ont souhaité unir leur force au sein d'une Confédération.

Quel bilan faites-vous après 2 ans de présidence ?

A.L.G. En quelques années, la CME a renforcé son action autour du sujet des filières REP. Avec l'adoption de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) en 2020, le développement de ces filières s'est accéléré. La CME assure une coordination sur ces sujets dont l'impact n'est pas négligeable pour notre secteur.

Depuis 2019, la CME coordonne également les travaux du Comité stratégique de filière « Transformation et Valorisation des déchets » (CSF TVD).

Dans ce cadre, nos projets peuvent être synthétisés autour des 6 piliers suivants : augmentation de la réincorporation de matières recyclées, développement de la filière CSR, promotion de la recyclabilité, décarbonation, rééquilibrage des filières REP et développement des outils numérique et robotique.

Après deux années de présidence, il est important de dire que la CME joue pleinement son rôle et ce, grâce au collectif. Elle permet aux trois fédérations d'échanger et de coordonner des prises de positions. Elle assure, auprès des pouvoirs publics, un rôle de courroie de transmission qui facilite le dialogue, je pense là notamment aux réunions de crise lors des différents confinements.



Travailler sur l'éco-conception c'est avant tout s'assurer de l'existence d'une filière de valorisation logistiquement, techniquement et économiquement viable.

Extrait de la conférence Nationale sur les Déchets Ménagers, Paris

L'année a été chargée, vous avez d'ailleurs fait évoluer l'équipe CME en nommant une nouvelle Déléguée générale, que retiendrez-vous de 2021 ?

A.L.G. 2021 a, en effet, été une année dense. Au-delà du changement de délégué général, nous avons signé en juin un nouvel avenant au contrat de filière du CSF TVD qui nous permet d'accélérer sur nos thématiques et d'apporter une expertise aux pouvoirs publics et aux autres industriels rassemblés dans les autres CSF.

Une règle d'importance a été mise en place au sein de la CME en 2021 : c'est l'unanimité. Il permet de s'assurer que nous n'opposons pas des visions mais sommes bien dans un esprit de co-construction de solutions.

Quelles sont les perspectives pour 2022, votre vision pour l'avenir de la CME ?

A.L.G. 2022 est l'année de la consolidation pour la CME dans un contexte d'élection (présidentielle puis législative). Les trois fédérations partagent une vision commune pour la Confédération et je les remercie pour leur confiance, leur soutien et surtout leur participation à nos travaux. 2022 sera, comme les autres années, une année de dialogue entre les trois fédérations pour proposer une vision commune et ambitieuse de notre secteur aux pouvoirs publics nouvellement (ré)élus et/ou nommés ●

Anne Le Guennec,
Présidente de la CME,
pour le Rapport annuel de FEDEREC



LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DE LA CONFÉDÉRATION DES MÉTIERS
DE L'ENVIRONNEMENT
<https://bit.ly/3ODkNWs>



CONFÉDÉRATION
DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

BILAN TRAVAUX CME 2021

Avec le retour de SUEZ, VÉOLIA et SECHÉ au sein de FEDEREC, la fédération s'est réengagée au sein de la CME.

En 2021, l'action de la confédération a été centrée majoritairement autour des REP :

- La coordination du GT REP et la préparation des nombreuses CiFREP (Commission inter-filière de responsabilité élargie des producteurs), au rythme du calendrier réglementaire de la Loi AGECE.
- L'envoi d'un courrier à caractère juridique aux 23 éco-organismes pour faire part des préoccupations des entreprises de la collecte et de la valorisation des déchets.
- Un travail en commun avec les collectivités locales (CNR, AMORCE et AMF) sur la REP emballages (période transitoire d'extension des consignes de tri, gestion des crises).
- Une action auprès de l'Élysée face au prétexte du recyclage chimique des plastiques pour donner un rôle opérationnel à CITÉO dans le cadre de la REP emballages ménagers - réagrément des éco-organismes.

Et sur quelques sujets d'intérêt général de la filière :

- Une interpellation du Ministre en charge des transports sur une restriction des tonnages à 40 T contre 44 T pour le passage de frontière intra UE, contreproductive d'un point de vue environnemental.
- La participation aux travaux du Conseil National de l'Économie Circulaire (évaluation des politiques publiques, économie circulaire et commande publique, stratégie 3R, nouveaux modèles économiques).
- La préparation d'un document de synthèse pour les présidentielles.

Bilan travaux

Comités Stratégiques de Filière (CSF)



Le contrat stratégique de filière « Transformation et Valorisation des Déchets » vise à mobiliser les acteurs de la filière déchets pour atteindre les objectifs de la loi AGEC tout en consolidant et développant les capacités industrielles de la filière et la solidité économique de ses entreprises.

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie, ont signé le 24 juin 2021 l'avenant au contrat CSF, en présence du président de son Comité, Jean-Louis Chaussade et des membres de son bureau. Cet avenant vient actualiser le contrat initial de janvier 2019, avec 12 axes de travail : biodéchets, combustibles solides de récupération (CSR), métaux critiques, robotisation et numérique, incorporation de matières premières de recyclage, recyclabilité, filières REP, feuille de route bas carbone et impacts environnementaux, présence en Europe et à l'international, start-ups, croissance des PME et ETI.



EN SAVOIR PLUS
<https://bit.ly/3y83ZAL>



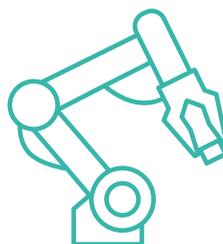
STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION « RECYCLAGE ET RÉINCORPORATION DE MATÉRIEAUX RECYCLÉS »

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA4) a été lancé le 8 janvier 2021. Il est doté de 20 Milliards d'euros dédiés à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, dont une partie dédiée à la Stratégie d'Accélération « Recyclage et réincorporation de matériaux recyclés ». Au total c'est plus de **370 millions d'euros de fonds** qui sont **fléchés pour soutenir l'innovation pour l'économie circulaire 2021-2027**.

ACCÉLÉRER LE RECYCLAGE ET L'INCORPORATION DE MATIÈRES DE RECYCLAGE

Les objectifs de la loi AGEC et de la loi de transition écologique pour une croissance verte visent à diminuer la pression sur les ressources naturelles pour entrer dans une ère de croissance soutenable. Pour y parvenir, **il faut créer en même temps l'offre, qui relève de la filière de transformation des déchets, et la demande qui relève des autres secteurs industriels**. Plusieurs réunions sectorielles permettent d'avancer sur ces sujets. Un référentiel de certification du LNE sur l'incorporation de Matières Plastiques Recyclées a vu le jour le 22 décembre 2021. Des échanges ont lieu avec le CSF Mines et métallurgie sur la réalité des exports et l'incorporation de métaux ferreux et non-ferreux.

Une étude plus large sur la recyclabilité est prévue pour 2022.



FILIÈRES

Plusieurs travaux réalisés en 2021 : filière Biodéchets, GT Bois intégrant filière Déchets, filière Bois, éco-organismes et administration, travaux de mise à jour des modèles économiques de la filière CSR.

INNOVATION, ROBOTIQUE ET NUMÉRIQUE

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2021 et a permis de sélectionner 12 start-ups :

- 3 projets « traçabilité et l'optimisation de collecte grâce à l'intelligence artificielle »
- 3 projets « détection automatique des déchets et la robotisation »
- 6 projets « valorisation des déchets » (organique, plastiques, terres rares des aimants, valorisation énergétique).

DES LIENS ONT ÉTÉ ÉTABLIS AVEC DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE POUR FAIRE AVANCER LES PROJETS.

Le CSF Déchets et le CSF Industrie du futur ont lancé au 2^{ème} semestre 2021 une étude structurante sur les technologies robotiques et numériques pour les déchets. L'objectif est d'obtenir un état des lieux des solutions existantes et des opportunités de ce type de systèmes robotisés dans les différentes filières. Cette étude vient alimenter les réflexions des industriels et donneurs d'ordre.

ACCÉLÉRATEUR PME

2021 a vu la finalisation du programme « **Accélérateur Transformation et valorisation des Déchets** » pour les **28 entreprises françaises sélectionnées par Bpifrance**. Fier du succès de ce programme, une **2^{ème} promotion débute en mars 2022**.

Objectif : aider les entreprises à relever les enjeux de l'économie circulaire et renforcer leur croissance grâce à un programme qui intègre conseil et formation au sein de l'École Polytechnique.

/02

FEDEREC EN RÉGION

26 Région Parisienne

28 Région Grand Est

30 Région Hauts-de-France

32 Région Ouest

34 Région Centre & Sud-Est

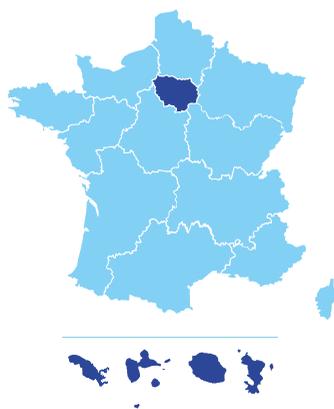
36 Région Nouvelle-Aquitaine

38 Région Occitanie

40 Région Sud-Méditerranée







Région Parisienne

ILE DE FRANCE

300 sites

5 350 employés

Environ **15,1 Mt** de déchets collectés et recyclés (21,3% du total national)

2,3 Mt CO₂ eq et 20,3 TWh économisées grâce au recyclage

CENTRE VAL DE LOIRE

116 sites

1 300 employés

Environ **4 Mt** de déchets collectés et recyclés (5,7% du total national)

0,5 Mt CO₂ eq et 5 TWh économisées grâce au recyclage

NORMANDIE

130 sites

1 600 employés

Environ **4,9 Mt** de déchets collectés et recyclés (7% du total national)

1,3 Mt CO₂ eq et 6 TWh économisées grâce au recyclage



Nous avons besoin du soutien des institutions et des Régions pour poursuivre la mue de nos métiers.

**Éric JOURDAIN
de L'ÉTOILLE**

PRÉSIDENT DE FEDEREC
RÉGION PARISIENNE

SUCCÈS 2021

Notre secteur a connu une année riche en événements.

Au cours de cette année, nous avons organisé des élections. Les candidatures pour intégrer le CA étaient plurielles et je suis fier de constater que vous êtes nombreux à vouloir vous mobiliser pour la défense de nos métiers.

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons accueilli la Région Île-de-France qui nous a exposé les points essentiels sur la planification déchets, stratégie économie circulaire et politique d'accompagnement.

Nous avons également reçu les directeurs de l'OPOC21 Normandie, Île-de-France et Centre Val de Loire. Messieurs Arnaud Mahieu et Bertrand Patier nous ont présenté les dispositifs de formation mis en place. Si des adhérents rencontrent des difficultés sur leur dossier, qu'ils n'hésitent pas à contacter le secrétariat, nous ferons le lien.

En septembre, nous avons accueilli à Paris la Commission Sociale présidée par Sylviane Troadec que je remercie d'avoir dirigé les négociations.

Dans le courant de l'année, nous avons participé à différents groupes de travail.

Nous avons également été reçus pour la Région Normandie par Monsieur Hubert Dejean de la Batie, vice-président de la Région en charge de la transition environnementale et énergétique à qui nous avons pu exposer les enjeux nombreux auxquels nous sommes confrontés.

En fin d'année, notre syndicat régional a intégré le MEDEF Région Île-de-France et son conseil d'administration. Ce mandat est une opportunité pour faire entendre la voix de nos entreprises et favoriser la réindustrialisation autour de l'Axe Seine-Normandie.

J'en profite pour remercier les administrateurs et les adhérents engagés au sein de notre syndicat.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

ILE DE FRANCE

Déchets du bâtiment	68,9%
Métaux ferreux	9,3%
Déchets bois	6,3%
Papiers-cartons	10,8%

Verre	2,1%
Métaux non-ferreux	1,6%
Plastiques	0,8%
Textiles	0,1%

CENTRE VAL DE LOIRE

Déchets du bâtiment	65,2%
Métaux ferreux	7,8%
Déchets bois	11,2%
Papiers-cartons	10,3%
Verre	3%
Métaux non-ferreux	1,3%
Plastiques	0,9%
Textiles	0,2%

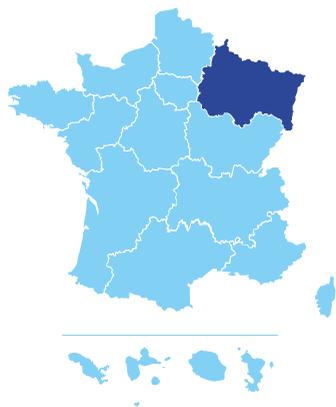
NORMANDIE

Déchets du bâtiment	65,5%
Métaux ferreux	16%
Déchets bois	6,2%
Papiers-cartons	6%
Verre	2,6%
Métaux non-ferreux	2,1%
Plastiques	1,3%
Textiles	0,3%

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Investir dans de nouveaux procédés pour améliorer sans cesse le tri et la qualité de nos matières. Ces perspectives de développement concernent l'ensemble des filières. (Objectifs loi AGECE)
- Investir pour récupérer les métaux stratégiques, participer à la mise en œuvre de l'écoconception, développer des filières innovantes comme celle des CSR (combustibles solides de récupération) véritable alternative aux énergies fossiles, sont des enjeux prioritaires.
- Solliciter le soutien des institutions et des régions pour poursuivre la mue de nos métiers et renforcer nos liens avec les Régions qui composent notre Syndicat.
- Réfléchir à un projet de convention tripartite entre l'ADEME, la Région et FEDEREC Région Parisienne à l'instar de FEDEREC CSE.
- Mettre la formation au cœur de nos engagements et déployer sur notre territoire le projet de l'EN2R, l'École Nationale du recyclage et de la ressource initié par FEDEREC nationale.
- Faire d'une priorité la gestion des flux et celle de la réduction des déchets résiduels. La Région Île de France a mis en place l'expérimentation d'un engagement volontaire des exploitants d'ISDND pour la réduction de l'enfouissement des déchets. La valorisation énergétique (CSR) est l'une des pistes à exploiter.





Région Grand Est

230

sites

2 800

employés

Environ

5,7 Mt

de déchets collectés
et recyclés (8% du total
national)

Environ

2,6 Mt

CO₂ eq et 10,8 TWh
économisées grâce
au recyclage



**Nous sommes
et restons un acteur
incontournable en
Région Grand Est.**

THIERRY DE CHIRÉE
PRÉSIDENT DE FEDEREC EST

SUCCÈS 2021

L'année 2021 a été positive pour notre syndicat régional.

Nous avons mis en place des réunions d'information par webinaire selon l'actualité tous les deux mois environ. Les dernières ont eu plus d'adhérents connectés et nous souhaitons poursuivre ces réunions afin de pouvoir échanger régulièrement sur nos problématiques. Nous n'avons pas pu organiser de visites de sites comme nous l'avions prévu mais nous comptons bien le faire en 2022.

En début d'année, FEDEREC Est a noué des liens avec l'OPCO2I Grand Est représenté par son Directeur Monsieur Frédéric Millot et ses collaborateurs. Ainsi nous offrons à nos adhérents un service sur mesure s'ils rencontrent des difficultés sur le suivi de leur dossier, nous ferons le lien.

Concernant les tensions et le suivi des Installations de stockage, la Région Grand Est poursuit un dialogue constructif avec la DREAL et

les acteurs concernés au sein d'un comité de pilotage qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour faire le point et trouver des solutions par département au cas par cas. Il semblerait que la Région Grand Est fasse figure de modèle.

Nous avons reçu, avec la filière CSR, des étudiants de Centrale Supélec qui réalisaient un travail de recherche concernant la valorisation énergétique des déchets dans le Grand Est, ce qui montre bien le dynamisme de notre région.

Enfin, l'observatoire statistique de FEDEREC nous a conduit à collaborer à l'Observatoire Régional Grand Est, ce qui permet d'avoir des données fiables, gages de sérieux de notre profession. J'invite bien entendu nos adhérents à répondre chaque année à l'enquête FEDEREC ; nous sommes et restons un acteur incontournable en Région Grand Est.

Je profite de ce « temps de parole » pour remercier l'ensemble des adhérents et administrateurs impliqués au sein de FEDEREC EST.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

Déchets du bâtiment	44,7%
Métaux ferreux	31,9%
Déchets bois	5,8%
Papiers-cartons	9,3%
Verre	4,0%
Métaux non-ferreux	2,0%
Plastiques	1,8%
Textiles	0,4%



ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- S'appuyer sur FEDEREC nationale pour peser dans des débats qui se joueront principalement au plan national ou européen. Les années à venir seront décisives pour notre profession.
- Accentuer notre présence auprès de la Région et de ses élus. En effet, la loi NOTRe a renforcé la compétence des Régions en matière de prévention et de gestion des déchets. Nous avons donc un rôle majeur à jouer sur notre territoire. Nous conserverons et renforcerons nos liens.
- Assurer le développement des filières de recyclage et de consommation des matières premières issues du Recyclage (MPiR) et accroître les MPiR dans les produits manufacturés.
- Développer la valorisation énergétique des flux sans débouchés matières.
- Disposer de capacités suffisantes d'élimination des déchets ultimes et refus de tri : des enjeux pour demain.
- Développer des projets dans notre région en matière de formation en s'appuyant sur FEDEREC nationale qui a initié le projet de création de l'EN2R, École Nationale du recyclage et de la ressource, qui se déploiera en Région.
- Organiser une visite de sites dans l'année. Les adhérents qui souhaitent ouvrir leur porte à leurs confrères peuvent se manifester auprès de notre secrétariat.



Région Hauts-de-France

310
sites

Environ
4 100
employés

Environ
6,6 Mt
de déchets collectés et
recyclés (9,3% du total
national)

3 Mt
CO₂ eq et 14,3 TWh
économisées grâce
au recyclage



**Je suis fier d'accueillir
dans les Hauts-de-France
le premier site-vitrine
de l'École Nationale
du Recyclage et de la
Ressource, l'EN2R.
Un projet fondateur pour
nos métiers du recyclage
et pour l'emploi.**

FRÉDÉRIC DUTRIEZ
PRÉSIDENT DE FEDEREC
HAUTS-DE-FRANCE

SUCCÈS 2021

2021 a été l'année des élections régionales avec la réélection, pour un deuxième mandat de Président régional, de Frédéric Dutriez (entreprise LUMIVER dans le Nord). Équipe renouvelée également pour les administrateurs avec les fidèles et anciens membres, rejoints par de nouveaux représentants des cinq groupes nationaux, désormais tous présents au sein de l'instance. De nombreuses réunions et échanges ont jalonné l'année sur des sujets majeurs pour le secteur : formation, PRPGD, observatoire régional, CSR. Sur ce dernier point, FEDEREC Hauts-de-France est très impliquée et a initié de nombreux échanges avec l'État, le Conseil Régional, la MEL et d'autres acteurs régionaux.

Les autres travaux engagés depuis les dernières années se poursuivent également notamment au niveau du SRADDET et du PRPGD. Les liens restent bien établis avec l'ensemble des pouvoirs publics : DREAL, ADEME, CONSEIL REGIONAL et permettent des concertations régulières. Sur le plan de l'animation, c'est avec plaisir que les adhérents se sont retrouvés au cours de plusieurs événements en présentiel notamment pour l'Assemblée générale de juin 2021 au Château d'AUBRY à Valenciennes et pour la visite de Nordpalplast en novembre 2021. Pour conclure, le syndicat régional se réjouit d'inaugurer prochainement la première école nationale du recyclage et de la ressource. Nous mettrons tout en œuvre pour donner à travers ce lieu une image attractive du secteur et de ses métiers.

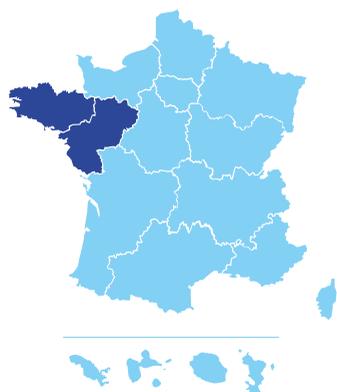
DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

Déchets du bâtiment	43,5%
Métaux ferreux	28,2%
Déchets bois	7,2%
Papiers-cartons	11,2%
Verre	3,8%
Métaux non-ferreux	4,3%
Plastiques	1,4%
Textiles	0,3%



ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre le travail de sensibilisation sur les exutoires déchets ultimes ou refus de tri : un enjeu de taille pour la profession.
- Poursuivre la mise en place de l'observatoire régional déchets-matières par le Conseil Régional à laquelle FEDEREC Hauts-de-France a activement participé.
- Accompagner le CEA Tech et le pôle de compétitivité Team² sur la prévention des incendies en lien avec les batteries Lithium.
- Valoriser le dossier majeur 2022 du Président François Excoffier : la création de l'École Nationale du recyclage et de la ressource (EN2R) et accueillir sur notre territoire la « première pierre » d'un édifice dédié aux offres de formation et à nos métiers puisque le site-vitrine sera situé et inauguré dans les Hauts-de-France.



Région Ouest

BRETAGNE

120
sites

Environ

1150
employés

Environ

3,4 Mt

de déchets collectés et recyclés
(4,8% du total national)

0,8 Mt

CO₂ eq et 4,7 TWh
économisées grâce au recyclage

PAYS DE LA LOIRE

160
sites

Environ

2 000
employés

Environ

5,3 Mt

de déchets collectés et recyclés
(7,4% du total national)

1,7 Mt

CO₂ eq et 9,3 TWh
économisées grâce au recyclage



J'invite l'ensemble des administrateurs et adhérents à s'impliquer dans les actions suivies par la fédération. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour participer à pérenniser le recyclage dans nos régions.

OLIVIER LE FICHOUS
PRÉSIDENT DE FEDEREC OUEST

TEMPS FORTS 2021

Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par la crise COVID19. De nouveau, il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires. Ainsi les réunions trimestrielles d'information à destination des adhérents ont été organisées par visio-conférence.

En 2021, 3 réunions ont été organisées, le 29 janvier, le 28 avril et le 21 octobre, ces réunions ont été l'occasion de présenter les actions locales et nationales, faire des points sur les filières au niveau régional, et présenter des sujets spécifiques tels que l'évolution des REP VHU et PMCB avec les présidents ou chargés de mission FEDEREC.

Nous avons tenu notre Assemblée Générale en présentiel le 2 juillet 2021, dans le décor fantastique des machines de l'île de Nantes (44). Une vidéo réalisée par la stagiaire Elise Hogrel retrace les moments forts de cette Assemblée Générale. Cette AG et la réunion d'octobre ont été l'occasion de communiquer par l'intermédiaire de nos partenaires ABF Décisions et GreenFlex sur les aides et subventions auxquelles sont éligibles nos entreprises.

Sur le volet gestion des capacités en ISDND, nous participons aux réunions interrégionales organisées par les Régions et DREAL de la Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Le suivi régulier devrait permettre d'identifier à temps les tensions pour essayer de trouver des solutions locales.

En Pays de la Loire, FEDEREC Ouest est fier d'avoir signé en novembre 2021 une convention avec la région, dans l'objectif de mener plusieurs actions en 2022 : Partage des chiffres, Visibilité des métiers, visibilité des acteurs du Recyclage du territoire, échanges avec les fédérations du Bâtiment (Fiches FAQ Déchets, formation Diagnostiqueur),

En Bretagne, FEDEREC Ouest est ravi de la signature d'un nouveau partenariat avec le réseau B2E des éco-entreprises en Bretagne.

Du côté de l'organisation de FEDEREC Ouest, des évolutions sont à noter. Les missions nationales d'Anne-Claire Beucher évoluent, elle assistera la direction sur certains sujets transverses (Chiffres, CSF Déchets, Performance de tri...).

DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021

BRETAGNE

Déchets du bâtiment	62,3%
Métaux ferreux	12,9%
Déchets bois	7,2%
Papiers-cartons	7,6%
Verre	5,6%
Métaux non-ferreux	2,9%
Plastiques	1,2%
Textiles	0,4%



PAYS DE LA LOIRE

Déchets du bâtiment	52,4%
Métaux ferreux	19,6%
Déchets bois	7,8%
Papiers-cartons	10,3%
Verre	4,8%
Métaux non-ferreux	2,9%
Plastiques	1,9%
Textiles	0,2%

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Défendre les intérêts des adhérents auprès des pouvoirs publics locaux, mais également en accompagnant FEDEREC dans des sujets nationaux, est notre priorité.
- Mettre en avant les intérêts des adhérents dans le suivi de travaux des régions Bretagne et Pays de la Loire.
- Déployer des actions avec les OPCO2i des 2 régions pour répondre aux besoins d'emplois.
- Multiplier les partenariats pertinents et les événements pour plus de visibilité notamment au travers d'événements organisés ensemble (par exemple : travaux sur les plastiques avec la CCI et la fédération de la plasturgie, journées thématiques sur la loi AGEC ou le tri 7 flux, JMR visite de Romi).
- Défendre les intérêts des entreprises du recyclage auprès des instances gouvernementales pour que nos entreprises conservent la propriété des matières triées et valorisées, en coordination avec les équipes de FEDEREC nationale.





Région Centre & Sud-Est

AUVERGNE- RHONE-ALPES

300

sites

Environ

4 150

employés

Environ

5,9 Mt

de déchets collectés et recyclés
(8,3 % du total national)

2 Mt

CO₂ eq et 10,5 TWh
économisées grâce au recyclage

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTE

100

sites

Environ

1 500

employés

Environ

3,9 Mt

de déchets collectés et recyclés
(5,5 % du total national)

1,1 Mt

CO₂ eq et 4,7 TWh
économisées grâce au recyclage



**Mettre le recyclage
au cœur des
préoccupations
régionales.**

MATTHIEU CHARREYRE
PRÉSIDENT DE FEDEREC
CENTRE & SUD-EST

BILAN 2021

2021 a marqué le retour de nos réunions « en présentiel » selon la formule consacrée. Car si on excepte la réunion d'information de printemps, nous avons pu enfin nous réunir à Meyzieu (69) en juin, puis lors de notre traditionnelle Soirée FEDEREC Centre Sud-Est pendant le salon POLLUTEC. L'affluence a montré combien ces moments de partage et de convivialité sont importants dans la vie de notre fédération. Avec 7 nouvelles adhésions et un partenaire technique supplémentaire, notre syndicat régional fait preuve de dynamisme et d'attractivité, ce qui est bon signe dans un contexte où notre profession a plus que jamais besoin de s'affirmer, de défendre ses intérêts et de partager le sens de ce qu'elle fait au service de la collectivité. Dans ce but, lors du salon POLLUTEC en octobre 2021, nous avons signé avec l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes la première convention tripartite de la métropole visant :

- Le développement de capacités productives performantes (incluant la montée en compétence de nos opérateurs).
- La sécurisation des débouchés des matières premières issues du recyclage, favorisant notamment la création de boucles régionales de valorisation.
- La valorisation des déchets non recyclables en Combustible Solide de Récupération (CSR).
- La promotion des activités du réemploi et de la réutilisation.
- La contribution de la profession à SINDRA (observatoire régional des chiffres de la profession).

Dans la foulée un certain nombre de groupes de travail se sont mis en place avec les adhérents pour concrétiser et faire avancer les sujets que nous avons retenus comme prioritaires : CSR, VHU/Véhicules du futur/Biodéchets, Formation et BTP. Je remercie vivement tous ceux qui s'impliquent dans ces GT.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Déchets du bâtiment	46,8%
Métaux ferreux	19,3%
Déchets bois	13,5%
Papiers-cartons	9,8%
Verre	4,9%
Métaux non-ferreux	3,6%
Plastiques	1,7%
Textiles	0,4%

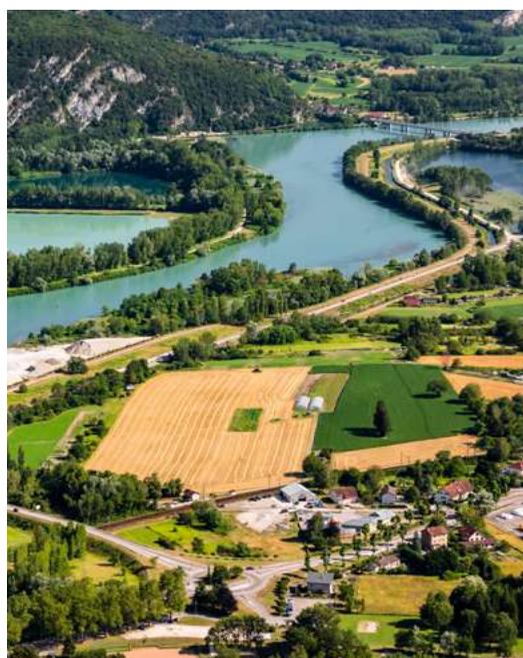


BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Déchets du bâtiment	62,1%
Métaux ferreux	16,5%
Déchets bois	8,3%
Papiers-cartons	4,7%
Verre	3,4%
Métaux non-ferreux	2,7%
Plastiques	2,0%
Textiles	0,3%

PERSPECTIVES 2022

- Dupliquer le modèle d'accord-cadre conclu avec la Région AURA à d'autres Régions. Des jalons sont d'ores et déjà posés avec Bourgogne Franche-Comté.
- Valoriser notre profession (reconnue depuis la crise sanitaire « essentielle à la Nation »), au cœur des enjeux actuels de souveraineté, de réindustrialisation et de décarbonation.
- Poursuivre l'accompagnement des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), maintenant intégrés dans les SRADDET, pour nos 2 Régions administratives.
- Ouvrir nos installations à nos parlementaires, notamment les nouveaux élus de 2022, pour faire connaître nos métiers sur le terrain afin de mieux peser dans les débats et d'accroître notre notoriété.
- Rester vigilants sur le sujet de la restriction des capacités d'élimination, enfouissement ou incinération pourrait à nouveau devenir un problème à résoudre, faute d'exutoires pour nos refus de tri.





Région Nouvelle- Aquitaine

245
sites

Environ
3 000
employés

Environ
6,7 Mt
de déchets collectés et
recyclés (9,5% du total
national)

1,4 Mt
CO₂ eq et 7,7 TWh
économisées grâce
au recyclage



Nos adhérents en tant qu'experts du recyclage sont un maillon stratégique de l'économie circulaire.

La mission de notre syndicat est d'être leur porte-parole en Nouvelle-Aquitaine.

DIANE VIDALIES
PRÉSIDENTE DE FEDEREC
NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN 2021

En 2021, afin de maintenir le lien avec nos adhérents, nous nous sommes adaptés et nos rencontres ont été proposées en présentiel et visioconférence.

Le Syndicat Régional s'est mobilisé autour du Comité Régional de France Industrie afin d'élargir sa représentativité dans le secteur industriel. Il a poursuivi sa collaboration avec l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat pour la mise en place de l'enquête annuelle destinée à collecter les données des entreprises de la filière du recyclage.

L'année 2021 a également été marquée par les élections du Syndicat Régional. Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin, Diane Vidalies a été réélue Présidente pour un 3^{ème} mandat. Le Conseil d'Administration se compose désormais de 14 administrateurs.

En termes d'animations, nous offrons de manière régulière à nos adhérents des temps d'échanges inter-régions. Notre Plénière de Printemps, organisée par la Commission Jeunes et les Syndicats Occitanie

et Sud-Méditerranée, a été l'occasion d'une présentation sur les gaz à effet de serre et d'une intervention de la BIP sur le fond France Investissement Energie Environnement.

La Plénière d'Automne a été l'occasion d'inviter les Présidents des filières Métal, Métal non-ferreux, DEEE, BTP, Déconstruction Automobile et de la Commission Broyeurs, pour une rencontre autour des actualités fédérales (Trackdéchets, projet de loi Climat et Résilience ...) avec en point d'orgue la visite du site Derichebourg, à Bassens (33). Elle a réuni plus de 70 participants.

Nous poursuivons nos collaborations avec l'AREC et le Comité Régional de France Industries ainsi que l'organisation de nos manifestations annuelles pour maintenir ce lien si important entre adhérents, administrateurs, partenaires et Syndicat Régional.

L'implication de nos administrateurs et de nos adhérents a été cette année encore une condition essentielle pour le dynamisme de notre syndicat. Elle le sera plus encore demain si nous voulons relever les nombreux défis à venir pour notre profession.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

Déchets du bâtiment	58,5%
Métaux ferreux	11,5%
Déchets bois	15,9%
Papiers-cartons	6,3%
Verre	4,2%
Métaux non-ferreux	2,2%
Plastiques	1,1%
Textiles	0,3%



ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre nos actions de lobbying, notamment auprès du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et des pouvoirs publics locaux, dans l'objectif de promouvoir et soutenir l'activité des entreprises du recyclage.
- Faire connaître notre activité, nos métiers et les acteurs de la filière, fortement engagés dans la dynamique de notre territoire, en multipliant nos prises de parole sur l'ensemble des canaux de communication.
- Développer des outils de communication (création de notre page LinkedIn) et relayer nos actions dans les médias pour communiquer de manière plus efficiente auprès de nos différentes parties prenantes.
- Accompagner le déploiement de l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource en Nouvelle-Aquitaine par la mise en place d'un partenariat avec l'AFPA et promouvoir nos métiers (manifestations locales, salon professionnel, journée d'animation dans les écoles...).



Région Occitanie

230
sites

Environ
2 150
employés

Environ
4,5 Mt
de déchets collectés et
recyclés (6,4 % du total
national)

0,7 Mt
CO₂ eq et 6,3 TWh
économisées grâce
au recyclage



**La rapide mutation
des activités du recyclage
est un défi à relever,
nous devons y desceller
les opportunités au-delà
des contraintes.**

PAUL LASSALETTE
PRÉSIDENT DE FEDEREC
OCCITANIE

BILAN 2021

Une année 2021 marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire mais aussi par l'élection d'un nouveau Président, Paul Lassalette qui succède ainsi à Olivier Dalle.

D'importants enjeux pour notre secteur ont eu lieu : nouvelles filières REP, évolution de la réglementation européenne et nationale (Loi Climat), mais également poursuite des objectifs du Plan régional de Prévention et Gestion des Déchets (réduction progressive des déchets envoyés en enfouissement) et développement des débouchés pour les matières premières issues du recyclage. À cela s'ajoute évidemment la problématique, toujours d'actualité, de la pandémie et ses impacts économiques et sociaux.

Depuis 2020, et l'arrivée du nouvel exanet de FEDEREC, nous pouvons heureusement retrouver les différents documents de la Fédération et des Syndicats régionaux directement en ligne dans notre espace adhérent, ce qui facilite considérablement l'accès aux informations.

Ces nombreux outils informatiques ont permis de maintenir la communication, renforce la concertation, pendant cette période de crise Covid et nous nous en félicitons.

Sur l'animation du Syndicat régional, nous avons initié une bonne dynamique avec un point régulier avec les adhérents que nous poursuivons.

La situation géopolitique et la guerre en Ukraine bouleverse les cours des métaux.

L'année 2022 sera une année charnière pour les métiers du recyclage riche en perspectives.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

Déchets du bâtiment	59,1%
Métaux ferreux	8,7%
Déchets bois	13,1%
Papiers-cartons	10,9%
Verre	4,7%
Métaux non-ferreux	1,5%
Plastiques	1,6%
Textiles	0,4%



ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre les liens privilégiés avec les différents acteurs régionaux et suivre la structuration et la réalisation des projets sur certaines filières : Plastiques, Textiles, Composites fibre de verre, Biodéchets et CSR.
- Agir sur la formation des jeunes à nos métiers.
- Relancer notre syndicat de région et impulser un nouveau dynamisme post pandémie grâce à l'arrivée de Quentin Bonnafous alternant en Bachelor coordinateur environnement à l'École Supérieure La Raque.
- Multiplier les visites de site de nos adhérents et convaincre de nouveaux adhérents à nous rejoindre, une préoccupation centrale.



Région Sud- Méditerranée

160
sites

Environ
1 900
employés

Environ
4,8 Mt
de déchets collectés
et recyclés (6,8 % du
total national)

1 Mt
CO₂ eq et 5 TWh
économisées grâce
au recyclage



**Renforcer notre
réseau régional et
développer nos actions
institutionnelles.**

SANDRA ROSSI
PRÉSIDENTE DE FEDEREC
SUD-MÉDITERRANÉE

BILAN 2021

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, les réunions thématiques sur les différents sujets d'actualités et les visites de sites n'ont pas pu être organisées.

Cependant, des soirées inter-adhérents avec les partenaires régionaux et nationaux ont pu avoir lieu ce qui permet d'échanger, de communiquer, de partager et de mieux se connaître.

Très attachés à assurer un service de qualité à tous nos adhérents et partenaires, des informations relatives aux appels à projet en cours ont été communiquées aux adhérents pour le financement des perspectives d'innovations et des investissements dans du matériel encore plus performant et consommant moins d'énergie.

La région PACA et Corse représentent 8,3 % de la population française pour 7,5 % du PIB national et regroupent 8 départements sur lesquels sont répartis 160 sites et environ 1 900 salariés de la profession.

Notre production de recyclage, prenant en compte l'ensemble des filières, a représenté pour l'année 2020, près de 4,8 millions de tonnes de matières collectées avec un impact environnemental direct.

En effet, la valorisation de cette activité a généré 1 Mt de CO₂ économisés et une réduction de consommation d'énergie d'un volume de 5 TWh.

DÉCHETS COLLECTÉS ET RECYCLÉS EN 2021

Déchets du bâtiment	67,7%
Métaux ferreux	12,9%
Déchets bois	8,2%
Papiers-cartons	5,0%
Verre	3,2%
Métaux non-ferreux	2,1%
Plastiques	0,6%
Textiles	0,3%



ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Préparer les élections pour FEDEREC Sud-Méditerranée. L'année 2022 sera donc très importante. Une nouvelle équipe d'administrateurs sera élue lors de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2022.
- Accroître les liens engagés auprès des instances institutionnelles régionales pour nous permettre de participer et d'assister à des réunions.
- Se mobiliser pour faire partie du projet de révision du Plan régional piloté par le SRADDET accéléré du fait de changement de mandature et de la loi AGECE.
- Rester très vigilant sur la problématique des exutoires de déchets ultimes de nos adhérents. Nous participerons aux ateliers organisés par le SRADDET et serons force de propositions.

/03

NOS FILIÈRES

44 Métal

45 Métaux non-ferreux

46 Verre

47 Papiers-cartons

48 Plastiques

49 Palette et bois

50 BTP

51 Déconstruction automobile

52 Textiles

53 DEEE

54 Valordec

55 Syres





Métal



Il semble que nombre de bouleversements s'annoncent...

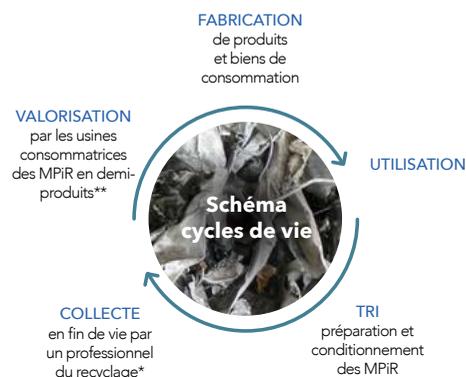
Marie-Pierre MESCAM,
Présidente de FEDEREC Métal

11,2 Mt

volume de métaux collectés

1,6 Mrd€

de chiffre d'affaires



BILAN 2021

Révision du Règlement relatif aux transferts transfrontaliers de déchets

Nous nous en inquiétons l'an passé et nos craintes ont été confirmées en 2021 : la Commission européenne a transmis un projet de révision du Règlement européen relatif aux transferts transfrontaliers de déchets (TTD) envisageant des restrictions (voire des interdictions) pour l'export de déchets. Or, nous souhaitons insister auprès de l'Union européenne sur la particularité de nos matières.

Nous ne pouvons comparer des déchets « bruts » aux matières premières issues du recyclage que les entreprises préparent pour les usines consommatrices (en France ou à l'étranger).

Si ces matières sont envoyées au grand export c'est pour une raison simple : à l'heure actuelle, **nous sommes excédentaires**, et ces volumes ne trouvent pas preneur en Europe.

Arrêter l'export reviendrait ainsi à limiter le recyclage, ce qui paraît contradictoire avec les objectifs du Pacte Vert pour l'Europe.

De toute évidence, cette limitation ou interdiction ne pourrait être envisagée que par la mise en place de mesures obligeant les industries consommatrices à incorporer des matières premières issues du recyclage.

Nous insistons sur une autre contradiction : **si les exports de matières premières issues du recyclage sont limités ou interdites** (notamment pour des raisons environnementales), **qu'en est-il de l'import des minerais ?**

Mise en œuvre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

S'il n'existe pas de responsabilité élargie du producteur (REP) à proprement parlé pour la filière Métal, les REP, et notamment la mise en place des nouvelles REP créées par la loi AGECE, **ont forcément une incidence sur cette filière**. En effet, l'année dernière, dans le précédent rapport moral nous évoquions la REP relative au bâtiment (REP PMCB) qui allait, de toute évidence, avoir un impact sur la filière au regard du volume important de métaux ferreux et non-ferreux que représente cette filière. Même chose pour la REP relative aux véhicules hors d'usage (VHU), actuellement en discussion.

2021 a ainsi vu naître les premiers projets de texte de ces REP importantes et la profession, dans son ensemble, s'engage aux côtés de la fédération pour enrichir le dialogue avec les pouvoirs publics et préserver l'activité des entreprises que FEDEREC représente.

ENJEUX 2022

L'année 2022 sera une année importance à plusieurs égards :

→ Au niveau national, certains textes de transposition de la loi AGECE vont être publiés et, comme nous le précisions précédemment, vont avoir un impact certain sur l'activité des entreprises de recyclage.

→ Au niveau international, l'Europe va légiférer sur plusieurs textes fondateurs : la directive-cadre déchets, la directive relative aux véhicules hors d'usage et le Règlement TTD.

FEDEREC, et notre confédération EuRIC, suivront assidument ces travaux et sensibiliseront au mieux la Commission européenne aux activités des entreprises du recyclage.

* (chutes neuves de transformation, ferrailles de récupération)

** Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

Métaux Non-Ferreux

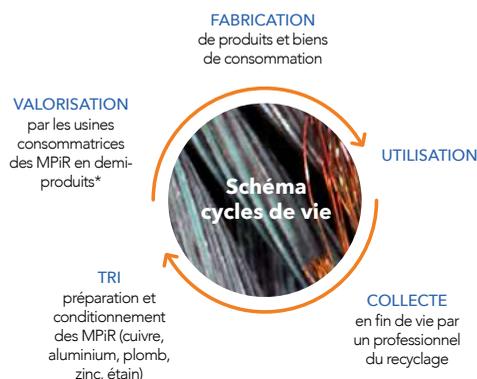


Malgré la crise sanitaire et la diminution des volumes, l'activité a été particulièrement soutenue. La hausse des cours des métaux non-ferreux a dopé le secteur. Une très bonne année !

Patrick KORNBERG,
Président de FEDEREC Métaux non-ferreux

1,7 Mt
de volume de métaux
non-ferreux collectés

2,5 Mrds€
de chiffre d'affaires



BILAN 2021

Poursuite des travaux avec l'Office central de la lutte contre la délinquance itinérante

Depuis de nombreuses années, la filière métaux non-ferreux s'est engagée auprès de l'OCLDI pour lutter contre les vols des métaux aux côtés des services de gendarmerie. En effet, nous avons mis en place un système d'alerte qui nous permet de signaler dès réception des informations les vols de métaux à l'ensemble de nos adhérents et de lutter ainsi contre le recel. Cette pratique, désormais maîtrisée, a pour vocation d'être complétée par des conventions départementales avec les gendarmeries et les agents régionaux de l'OCLDI.

Lancement de deux études par le Comité pour les métaux stratégiques

Mis en place par les pouvoirs publics en raison des difficultés prévisibles d'accès aux matières pour les entreprises, le COMES reste un lieu de concertation privilégié entre industriels et pouvoirs publics. FEDEREC s'investit particulièrement dans cette instance, et participe ainsi à deux études sur le recyclage des terres rares dans les aimants permanents : l'une sur la filière des véhicules hors d'usage (VHU), l'autre sur les déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). L'objectif de ces études est de déterminer les coûts relatifs au démantèlement, au stockage et au transport des aimants permanents à base de terres rares contenus dans les VHU et les DEEE.

Participer à ces études prouve une fois de plus que le métier s'est profondément modernisé. Nous remercions les adhérents de FEDEREC qui y participent.

ENJEUX 2022

→ Poursuivre la promotion des bonnes pratiques

En 2016, la filière des métaux non-ferreux de FEDEREC a publié un guide sur les bonnes pratiques des achats au détail de métaux à destination de ses adhérents. Nous avons pu constater que ce guide est très utilisé et nous avons ainsi décidé d'en proposer une nouvelle version, prenant en compte ces six années de pratiques, la potentielle jurisprudence en la matière et l'évolution des règles. Celle-ci sera transmise aux adhérents à la fin de l'année.

→ Relance des discussions européennes sur l'harmonisation de l'interdiction du paiement en espèce des achats au détail de métaux

Depuis 2011, il est impossible en France pour une entreprise de recyclage d'acheter en espèces des métaux. Si la pratique est vertueuse et permet de lutter en partie contre le vol de métaux et le travail dissimulé, sa portée en est limitée. En effet, les pays frontaliers à la France n'ont pas pris cette même mesure et il est aujourd'hui facile de franchir les frontières au sein de l'UE pour vendre ses matières. Nous souhaitons donc réitérer notre demande auprès de la Commission européenne : **une norme européenne doit être fixée pour harmoniser cette bonne pratique.**

* Cathodes de cuivre, lingots d'aluminium et de laiton, billettes, tôles, destinés à faire des produits finis (ex. électroménager, smartphones, automobile, câbles électriques, canettes de boisson)

Verre



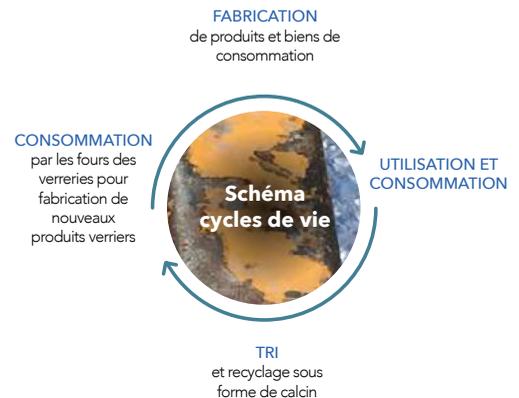
La filière Verre s'illustre par sa performance avec un taux de recyclage qui avoisine les 80% et un objectif de taux de collecte de 90%.

Sylvain HOURQUEBIE,
Président de FEDEREC Verre

2,35 Mt
de verre d'emballage collectés en 2021 en France

Un gisement de **200 Kt** de verre plat est prévu dans la REP PMCB

Initialement prévue en 2022, la REP PMCB sera mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023



BILAN 2021

Depuis 2013, nous constatons une augmentation régulière de la collecte du verre d'emballage ménager en France avec un volume annuel qui est passé de 1,9 millions de tonne à près de 2,35 millions en 2021. Cette tendance très positive démontre bien la performance de notre filière de recyclage avec un taux de recyclage qui s'approche des 80%. Le matériau Verre est bien recyclable à l'infini et s'inscrit parfaitement dans les enjeux environnementaux de notre planète. L'engagement « 100%, Verre Solutions » qui pousse tous les acteurs du secteur à atteindre 90% de verre collecté représente un potentiel de 300 000 tonnes supplémentaires à recycler en France d'ici 2030. La filière Verre bénéficie donc d'une perspective de croissance forte qui passera néanmoins par l'augmentation du démélange du blanc et l'amélioration globale de la qualité.

À l'inverse, la hausse des coûts et des taxes sur les déchets ultimes est un point d'attention car cela peut compromettre la rentabilité de nos activités. Pour le verre plat, l'ECV a montré notre capacité à traiter ces flux issus de la rénovation et de la déconstruction. Néanmoins, le gisement potentiel identifié de 300 000 tonnes par an sera certainement couvert par la nouvelle REP PMCB et nous resterons vigilants et actifs afin de défendre les intérêts de nos adhérents. Concernant le verre d'emballage, de multiples actions auprès des ministères et sénateurs ont été réalisées à propos de la rédaction de l'article 12 de la loi « climat et résilience » qui envisageait une mise en place d'une consigne à large échelle pour le réemploi des emballages en verre à partir de 2025. La filière est parvenue à établir un compromis introduisant la possibilité d'un déploiement d'une consigne pour réemploi pour les emballages en verre lorsque le bilan environnemental global est positif. S'agissant du verre plat, FEDEREC Verre a poursuivi son activité de collecte qu'elle souhaite accroître, notamment via le développement d'une logistique de collecte optimisée, organisée dans le cadre de la REP PMCB.

ENJEUX 2022

→ Sur le sujet du verre d'emballage, la filière devra rester alerte sur le dossier consigne, susceptible d'évoluer. FEDEREC Verre a par ailleurs pour ambition de mieux communiquer sur le fonctionnement de la filière de recyclage du verre creux, encore trop méconnue des metteurs sur le marché. Cela permettra de les sensibiliser en amont sur les problématiques d'éco-conception. Toujours sur le verre creux, les perspectives peuvent être optimistes compte-tenu de la signature de la charte « Verre, 100% solutions » qui envisage 100% du verre collecté et recyclé en 2029.

→ Enfin, la filière poursuivra, conjointement avec FEDEREC BTP, les travaux relatifs à la structuration de la REP PMCB qui impacteront la collecte du verre plat.

→ La filière poursuivra, conjointement avec FEDEREC BTP, les travaux relatifs à la structuration de la REP PMCB qui impacteront la collecte du verre plat. L'action de FEDEREC Verre auprès des ministères et des sénateurs dans le cadre de l'article 12 de la loi « Climat et Résilience » a permis avec succès d'éviter la mise en place d'un système généralisé et obligatoire de consigne pour réemploi du verre. L'état d'esprit reste cependant en faveur d'un développement du réemploi dans les prochaines années. Si le mécanisme de la consigne demeure associé à une pratique plus vertueuse que le recyclage. Cela impliquerait des coûts importants et des pertes d'emplois pour un gain méconnu.

Papiers-Cartons

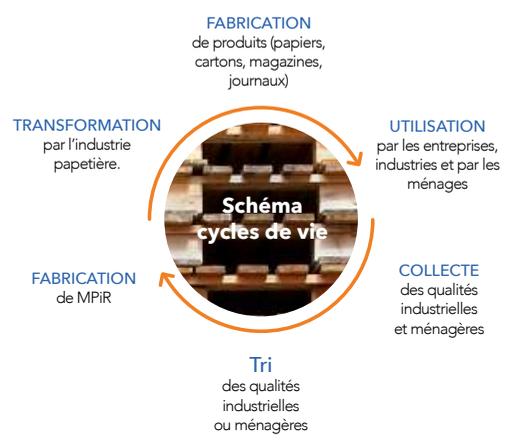


2021, l'année de tous les records : collecte, recyclage, prix de reprise, sortie du statut de déchet.
Stéphane PANOU,
 Président de FEDEREC Papiers-cartons

71,9% taux de recyclage des papiers cartons d'origine ménagère et industrielle en 2020

78% c'est le taux de récupération des papiers-cartons

226 M€ alloués au recyclage des déchets et à l'incorporation dans le cadre du Plan de Relance



BILAN 2021

L'année 2021 a été marquée par l'adoption et la publication au Journal Officiel du 19 décembre 2021 de l'arrêté du 13 décembre 2021 fixant les critères de sortie du statut de déchet (SSD) pour les papiers-cartons récupérés et triés.

Un succès pour ce dossier de demande de SSD portée par FEDEREC qui aboutit après 2 ans de procédures.

Toujours à l'exportation, les travaux en lien avec la révision du règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets et ses restrictions ont aussi été observés de près par la filière.

Nous avons porté toute notre attention au dossier relatif à la reconversion du site de la Chapelle Darblay, près de Rouen (76), en capacité de fabriquer du papier journal et d'emballage 100 % recyclé, qui va enfin pouvoir redémarrer.

FEDEREC a également rédigé et publié un communiqué de presse à la suite de l'annonce de la reprise et la conversion de l'usine papetière d'Alizay (27).

Cette année la filière a contribué tout aussi activement à d'autres travaux : réagrément des éco-organismes de la REP emballages ménagers et réalisation du Bilan National du Recyclage 2010-2019 avec l'ADEME.

Les experts de la filière ont participé aux comités animés par Citéo sur la REP papiers graphiques. En parallèle, FEDEREC papier-carton a contribué aux travaux sur le projet de loi Climat et résilience (article 9 – imprimés publicitaires) et suivi les travaux de révision du règlement sur les TTD.

L'année s'est terminée en beauté avec la parution officielle du décret sur la SSD Papiers Cartons qui reconnaît notre profession comme étant un producteur d'une matière première à destination des papetiers.

Bien que nous n'ayons pas encore consolidé la totalité des tonnages collectées/recyclés, nous savons que les chiffres définitifs seront supérieurs à 2020, grâce à la forte hausse de la production des emballages cartons. Quant au prix de reprise, ce fut une année record pour la filière papier-carton !

ENJEUX 2022

→ Les experts de la filière papiers-cartons devront poursuivre les travaux relatifs à l'incorporation et au développement de nouveaux débouchés pour les papiers-cartons triés et récupérés et participer au lancement des travaux relatifs à la structuration de la REP sur les déchets d'emballages industriels et commerciaux.

→ FEDEREC papiers-cartons devra aussi poursuivre son action d'influence auprès des pouvoirs publics via une participation active au Groupe de travail « Avenir de la filière papier » engagé par la députée et rapporteure de la mission d'information parlementaire sur la filière du recyclage du papier, Camille Gaillard-Minier.

→ Nous répondrons présents aux travaux du Comité de pilotage de l'étude sur les perspectives d'évolution de la filière papiers-cartons en France mené par l'ADEME.

→ La filière exercera toute son influence via EuRIC pour l'adoption d'une SSD européenne et publiera un guide à destination des adhérents pour la mise en œuvre pratique de la SSD au niveau des installations de tri nationales.

Plastiques



Confronté à la roche,
le ruisseau l'emporte non par
la force mais par la persévérance.

Christophe VIANT,
Président de FEDEREC Plastiques

35 M

de Français ont accès
aux consignes de tri
simplifiées pour leurs
emballages ménagers

922 600 t

de plastiques
collectés pour le
recyclage en 2020

30%

d'incorporation
de plastique recyclé
pour les bouteilles de
boisson à horizon 2030
et 65% à horizon 2040.



BILAN 2021

L'année 2021 a été marquée par une explosion à la hausse des prix des matériaux du fait d'une demande considérable en recyclés, toutes matières confondues. La hausse des prix concerne tout autant la collecte industrielle que la collecte sélective. 2021 a surtout été l'année des combats et des prises actives de positions.

Sur la lutte contre l'opérationnalité de Citéo (projet de modification de l'arrêté relatif au cahier des charges de la REP emballages ménagers) en premier lieu, qui a mobilisé une large partie de notre profession impliquant fortement les fédérations FEDEREC, FNADE, et SNEFID, comme d'autres acteurs institutionnels CNR ou AMORCE.

Malgré un dossier déposé par FEDEREC et SNEFID relatif au recours en annulation de l'arrêté devant le Conseil d'État, nos demandes ont été vaines puisque l'arrêté final sorti le 15 mars 2022 entérine la reprise

en exclusivité du flux développement et des flux plastiques rigides en mélange à surtrier (issu du flux transitoire et du flux simplifié). La filière a par ailleurs participé activement aux quatre groupes de travail relatifs au réagrement de Citéo ainsi qu'aux réunions de concertation par les pouvoirs publics concernant l'application de la loi AGECE. la filière a contribué à différents travaux engageants pour l'avenir de notre profession : travaux de l'ADEME sur la réalisation du Bilan National du Recyclage 2010-2019, organisation de conférences au salon POLLUTECH sur l'incorporation de plastiques recyclés, enjeux relatifs aux transferts transfrontaliers de déchets plastiques. À ce sujet, la branche plastique a été particulièrement investie au sein de EuRiC pour l'orientation de lois européennes sur la lutte contre le recyclage chimique systématique, la dynamisation des taux d'incorporation de matières premières de recyclage et la mise en œuvre d'une sortie de statut de déchet sur les plastiques – couronné de succès puisque la Commission lancera les travaux d'une SSD plastique au second semestre 2022.

ENJEUX 2022

→ Au regard des investissements annoncés par le Gouvernement en ce début d'année 2022 dans de nouvelles unités de recyclage chimique, la filière devra rester vigilante concernant le déploiement de ces nouvelles solutions de valorisation afin qu'elles ne bouleversent pas l'équilibre économique et environnemental de la filière (cannibalisation des flux dédiés au recyclage mécanique, comparaison des bilans environnementaux).

→ Un gros chantier attend également la filière sur la poursuite de travaux structurants tels que : le réagrement des éco-organismes de la filière REP emballages ménagers, les travaux du CSF déchets relatifs à l'incorporation de

matières plastiques recyclées ou encore les travaux permettant d'atteindre les objectifs de collecte et de recyclage ambitieux portés au niveau européen (90 % de recyclage des bouteilles en plastique pour boisson à horizon 2029). Sur ce dernier point, un positionnement officiel de la filière sur la consigne pour recyclage des bouteilles plastiques pour boissons sera à formaliser. Il conviendra également de contribuer aux travaux relatifs à l'éco-conception des produits mis en marché via un renouvellement éventuel de la demande de participation au comité matériaux (COTREP).

→ Enfin sur le grand export de déchets, il sera nécessaire de veiller à la bonne application des Correspondent's guidelines n°12.

Palette et Bois



La filière Bois reste au centre de toutes réflexions stratégiques. L'énergie issue des déchets de bois répond aux grands défis : résilience, indépendance, décarbonation et disponibilité. Le bois déchet valorisé en panneaux s'appuie sur une industrie qui préserve la forêt française.

Louis de REBOUL,
Président de FEDEREC Palette et bois



+ 120%

la hausse sur le nombre de chaudières biomasse sur le territoire entre 2020 et 2021

93%

la part des palettes usagées que les opérateurs réparent pour les réintroduire sur le marché

BILAN 2021

Des difficultés économiques planent encore sur la filière alors que de nombreuses entreprises ont peiné à retrouver un niveau confortable d'activité. Les dépôts de bilan de producteurs de meubles sont révélateurs de tensions économiques persistantes. Les hausses des prix ont détourné certaines chaudières gaz au bénéfice des granulés de bois, qui se détachent de l'étiquette de « ressource d'appoint ». Le télétravail maintient une haute consommation de chaleur des ménages.

Les exportations dans les pays voisins se poursuivent à un rythme accéléré : les projets d'installations de centrales thermiques (ICPE 2771) dans les prochaines années et les installations qui démarreront dans les prochains mois sont une bonne perspective pour endiguer cela et valoriser des ressources locales sur notre territoire.

La production de panneaux souffre quant à elle de la pénurie de matières premières et de la hausse des coûts de l'énergie et de la colle depuis le début du second semestre 2021. Les difficultés liées à la crise sanitaire et la baisse d'activité en amont impactent les volumes de déchets et limitent la capacité des entreprises à répondre à toute la demande. La situation est inédite, et les commandes portent jusqu'en 2023 pour certaines.

L'année 2021 a été inédite et restera dans les annales de notre filière.

Les financements de l'ADEME ont permis de renforcer le maillage de chaudières et ainsi de développer les exutoires métropolitains pour nos filières. Les filières REP n'amènent pas de visibilité mais garantissent un minimum d'activité.

ENJEUX 2022

- La situation s'est fortement tendue sur la filière Énergie, avec la crise en Europe. Néanmoins, la filière répond à de nombreux enjeux sociétaux, industriels et économiques et a pu capter l'attention des décideurs. L'incertitude est absolue pour les filières de valorisation matière et énergie : les sanctions économiques internationales et les solutions que l'on pourra activer – ou non – conditionnent la situation à court et moyen terme.
- Le développement des éco-organismes est un point d'attention majeur pour le futur : la multiplication des filières REP porte autant d'opportunités que de risques face auxquels les opérateurs devront se positionner.
- À plus long terme, les projecteurs devront être tournés sur la filière Bois dans son ensemble. De nombreux travaux restent nécessaires.

BTP



Le succès de la REP PMCB reposera sur la combinaison des **savoir-faire** des entreprises du recyclage et des **savoir-être** des producteurs de déchets. Objectif : respecter les consignes de tri à la source.

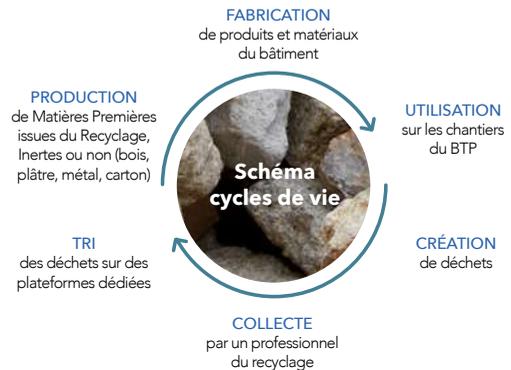
Olivier PONTI,
Président de FEDEREC BTP

46 Mt

de déchets du bâtiment produites en 2021, dont 76 % de déchets inertes

21%

de déchets non dangereux et 3 % de déchets dangereux



BILAN 2021

2021 a été marquée par une forte avalanche de textes qui ont rythmés l'année, et pour lesquels FEDEREC BTP a su être force de propositions auprès des différents ministères pour défendre les intérêts de notre profession.

Dans ce cadre, nous avons renforcé nos liens avec tous les acteurs (ADEME, DGPR, DHUP, cabinets ministériels, ...) et engagé de larges concertations. Les éco-organismes souhaitant candidater aux agréments sont devenus des interlocuteurs réguliers afin de faire valoir nos propositions et convictions.

Pour être plus forts, pour mieux nous faire entendre, nous avons mené des actions communes avec d'autres fédérations professionnelles représentatives du secteur des déchets, mais aussi avec la FFB et des participants au « Groupe des 15 ».

Le décret créant la filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) appliquée aux produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) a été signé le 31 décembre et il est venu préciser le champ d'application. FEDEREC BTP peut se féliciter d'avoir pesé dans les discussions même si nous pouvons regretter que certaines de nos propositions qui visaient à mieux préserver nos entreprises n'ont pas été retenues.

DÉFIS 2022

FEDEREC BTP portera tous ses efforts sur la défense de nos positions et de nos savoir-faire vis-à-vis des éco-organismes : la collecte **et les services associés**, le tri **et la préparation**, ainsi que le contrôle qualité des matières à recycler, tout ceci dans un **rapport direct préservé avec les entreprises de bâtiment productrices de déchets**.

L'arrêté portant cahier des charges des éco-organismes de la REP PMCB a été signé par le ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, Amélie de Montchalin, le 10 juin 2022.

Il faudra trouver avec les éco-organismes des fonctionnements complémentaires dans le respect de la notion du partage de la valeur et profiter du besoin de maillage pour inciter les gestionnaires de déchets à investir dans le recyclage et à s'industrialiser sur les étapes de la préparation matière/recyclage.

La certification **Diagnosticteur PEMD** portée par FEDEREC a été validée par France Compétence et inscrite au registre national des certifications professionnelles (RNCP). De fait, elle ouvre droit à des financements.

Le deuxième semestre 2022 sera ponctué par les agréments des éco-organismes sur la REP PMCB qui vont lancer leurs consultations.

4 priorités :

- Accompagner les opérateurs de déchet dans leurs réponses aux consultations des éco-organismes.
- Amener les producteurs de déchets du bâtiment vers plus de tri à la source avec des contenants évolutifs et des logistiques associées.
- Faire de la formation Diagnosticteurs PEMD un véritable levier de professionnalisation du métier des PMCB.
- Aider au développement du réemploi et à la réincorporation des matières premières issues du recyclage des déchets du bâtiments.

Déconstruction Automobile



La filière Déconstruction Automobile a été en 2021 particulièrement sollicitée. Des actualités denses et des enjeux de taille !

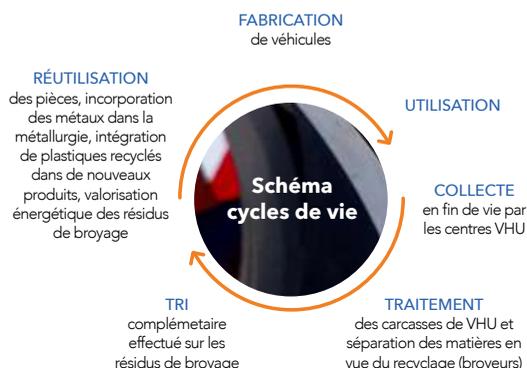
Jean-Pierre LABONNE,
Président de FEDEREC
Déconstruction automobile

87,1%

taux de réutilisation et de recyclage de la masse des véhicules hors d'usage pris en charge

95%

taux de réutilisation et de valorisation, conformément aux objectifs de la Directive VHU



BILAN 2021

La filière Déconstruction Automobile a été, en 2021 particulièrement sollicitée : avancée des travaux relatifs à la réforme de la REP VHU et, en parallèle, à la révision de la Directive VHU, refonte du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), discussions en interne et avec les constructeurs sur les véhicules électriques, lutte contre la filière illégale, participation aux études lancées par l'ADEME, lutte contre la filière illégale, participation au salon POLLUTECH... Les actualités sont nombreuses et les enjeux de taille !

« Avant-projet » de décret modifiant la REP VHU

2021 a été l'occasion de poursuivre notre dialogue avec l'administration sur l'avant-projet de texte, transmis à la fin de l'été, mettant en place des organismes gestionnaires pour la filière VHU conformément aux dispositions de la loi AGECE. Notre position, élaborée par nos adhérents centres VHU et broyeurs, a été présentée au Ministère de la Transition Écologique dans l'objectif de ne pas bouleverser cette filière qui a déjà prouvé sa performance. Le décret devrait être publié en 2022.

Mise en place d'un groupe de travail sur les véhicules électriques

Un groupe de travail spécifique aux véhicules hybrides et électriques a été mis en place et s'est réuni plusieurs fois pour partager les retours d'expériences de chacun. Premiers constats : si le flux reste faible, chaque véhicule hybride ou électrique est un potentiel problème pour les centres VHU. Nous avons donc rencontré les constructeurs à deux reprises pour travailler ensemble sur la fin de vie de ces véhicules qui, à terme, deviendront la norme.

Lutte contre la filière illégale

Le début d'année 2021 a également été marqué par l'engagement de la fédération dans sa lutte contre la filière illégale. Nous avons été alerté par un adhérent de l'obtention par une entreprise non-agrèée du marché de reprise des véhicules fourrières pour destruction proposé par la ville de Paris et avons donc rapidement alerté les services compétents de la mairie ainsi que la Préfecture du département concernée. Ces échanges ne sont, à l'heure actuelle, pas terminés et la Fédération s'engagera en tant que partie civile au procès pénal.

Participation à l'étude ADEME sur l'extension de la REP VHU

Cette étude fait le point sur la gestion de ces véhicules en fin de vie : recensement des acteurs de la collecte de ces véhicules et qualité des traitements réalisés. Elle devrait permettre d'anticiper les éventuelles difficultés pour atteindre les objectifs de la réglementation.

ENJEUX 2022

→ 2022 sera l'année de transposition des textes de la loi AGECE pour la filière VHU. Pour rappel, à partir du 1^{er} janvier 2024 tous les centres VHU devront être sous contrat avec des systèmes individuels ou des éco-organismes pour continuer leur exercice. Nous devons donc être vigilants et participer activement aux débats avec les différentes parties prenantes.

→ Au niveau de l'Union européenne, un nouveau texte (très probablement sous la forme d'un Règlement) relatif aux VHU devrait être publié dès la fin du quatrième trimestre 2022.

→ Nous poursuivrons parallèlement nos travaux avec l'ADEME : plusieurs études sont en cours et se poursuivront en 2022 (notamment sur le véhicule électrique).

Textiles



Nos métiers sont des étendards de l'économie circulaire : nous collectons ce dont les citoyens ne veulent plus et trouvons une seconde vie, pièce par pièce ce qui permet à l'industrie textile d'être plus vertueuse.

Pierre DUPONCHEL,
Président de FEDEREC Textiles

442 kg CO₂

c'est l'empreinte carbone textiles d'un français en 2019

74 kg CO₂

c'est l'empreinte carbone textiles d'un Français respectant les objectifs des Accords de Paris

5 kg CO₂

c'est la quantité de CO₂ non émis dans l'atmosphère grâce à la réutilisation d'un kg de Textiles en Europe



BILAN 2021

2020 a prouvé que l'engagement et le dialogue font grandir la filière. 2021 prouve que la rupture entre moyens et ambitions la pénalise.

Les entreprises se sont recentrées sur leurs activités au tournant 2021, après une année difficile et d'importantes négociations (crise sanitaire, hausse des soutiens et Plan de relance).

Le renouvellement du conseil d'administration, mi-juillet, a néanmoins permis à FEDEREC de faire un bilan approfondi : il est apparu essentiel de gagner en crédibilité, de résorber l'écart entre la collecte et le tri tout en maintenant un niveau de performance garantissant un équilibre économique.

La sensibilisation et la communication apparaissent enfin indispensables car les métiers ne sont pas toujours compris et les réalités pas toujours prises en compte : les parties prenantes de la filière REP ont été réunies à l'initiative de FEDEREC, en réunion de travail puis sur différents centres de tri et traitement de TLC usagés. Les échanges s'en sont enrichis et la communication s'est améliorée ; il faut poursuivre ces efforts.

La fédération a su mobiliser les interlocuteurs à plusieurs reprises et être force de propositions : elle réunit des collecteurs, des trieurs, des fabricants de chiffons d'essuyage, des effilocheurs, des producteurs d'isolants sans oublier la hiérarchie des modes de valorisation des déchets et sans préjudice sur la qualité des matières proposées. Son fonctionnement garantit la performance de la gestion des déchets et réduit l'impact de la filière Textiles sur l'environnement.

Le Comité stratégique de la filière Mode et Luxe mis en place par le gouvernement fait le pont entre les métiers. Concrètement, il a inscrit dans sa nouvelle feuille de route de grandes ambitions pour la gestion des déchets de production et post-consommation en s'appuyant sur l'expertise de la fédération. La réutilisation, l'éco-conception et l'incorporation de matières premières issues des déchets sont autant d'objectifs à atteindre collégialement.

ENJEUX 2022

→ La fin de vie des textiles cristallise les débats et toutes les parties prenantes civiles, publiques et privées sont invitées à être plus performantes. FEDEREC, consciente des défis à relever, porte un projet réaliste et ambitieux pour développer les capacités de collecte, de tri et de valorisation en France.

→ La lutte contre le réchauffement climatique et la pollution invite à recourir aux filières alternatives, à la réutilisation et au recyclage : les entreprises devront communiquer et s'investir pour développer la filière et engager leurs partenaires et les citoyens dans un projet commun.

→ La réforme du cahier des charges de la REP TLC accaparrera à ce titre les travaux jusqu'à son entrée en vigueur, prévu pour le 1^{er} janvier 2023.

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



C'est par le dialogue et la coopération entre parties prenantes que nous pourrons répondre aux défis de la filière DEEE. Réemploi & réparation, révision de la directive européenne, autant de sujets dont la filière DEEE doit se saisir.

Tess POZZI,
Présidente de FEDEREC DEEE

2 t CO₂

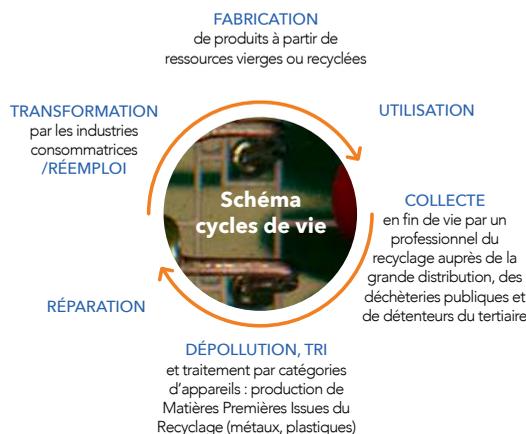
c'est ce que permet d'éviter chaque tonne de DEEE recyclée

1,2 Md

c'est le nombre de DEEE mis sur le marché en 2020

849 097

nombre de tonnes de DEEE collectées en France en 2020



BILAN 2021

Cette année a commencé par la négociation (débutée en décembre 2020) des contrats « Gestionnaires de Déchets » (GDD) avec l'éco-organisme ecosystem, notamment s'agissant de la question de la confidentialité des données. La fédération a réussi à trouver un terrain d'entente et les entreprises de la filière ont pu s'engager plus sereinement.

L'année 2021 a surtout été celle du renouvellement des marchés de collecte et de traitement passés entre les éco-organismes et les entreprises de recyclage, mais aussi du réagrément des éco-organismes de la filière DEEE et de la mise en œuvre de la loi AGECE avec un nouveau cahier des charges.

Les pouvoirs publics l'ont considérablement raccourci en faisant apparaître de nouveaux objectifs, en termes de réparation, de réemploi et de réutilisation. Les objectifs de recyclage et de valorisation sont plus ambitieux que ceux de la directive européenne pour certains flux.

Les nombreuses réunions du Comité d'Orientations Opérationnelles de la filière DEEE ont été l'occasion de poursuivre certains travaux et d'en débiter de nouveaux : mise en place de Trackdéchets, interfaçage des systèmes d'information des éco-organismes, indexations, risque incendie, gouvernance...

La fédération accentue son engagement auprès de la confédération européenne EuRIC avec des travaux européens de plus en plus nombreux : Règlement sur les Polluants Organiques Persistants, modification de la Convention de Bâle, Règlement sur les Transferts Transfrontaliers de Déchets, règlement batteries...

SUCCÈS 2021

La filière DEEE apparaît comme particulièrement mature en termes de concertation entre acteurs. Elle a notamment su maintenir une vraie coopération avec les éco-organismes. En effet, les membres du COO ont souhaité conserver ce Comité et les éco-organismes l'ont défendu devant le Ministère de la Transition Écologique et à nos côtés. Les éco-organismes ont invité les fédérations du recyclage à leur Comité des Parties Prenantes. Cela témoigne des bonnes relations que la fédération a réussi à mettre en place.

ENJEUX 2022

→ FEDEREC sera vigilante à la mise en œuvre des objectifs de la nouvelle période d'agrément des éco-organismes, qui a débuté au 1^{er} janvier 2022, et au déploiement des activités de réparation et de réemploi au sein de la filière. Nous devons être force de propositions sur la révision de la Directive UE prévue pour 2023.

→ La participation à de nombreux travaux et études, structurants pour la filière rythmera l'année (dispositif écomodulation, étude sur les emplois, extraction des aimants permanents, collecte des DEEE professionnels).

→ L'inscription du réemploi au cahier des charges des éco-organismes nous amènera à travailler avec tous les acteurs.

Valordec



La résilience ne s'invoque pas, elle se construit sur les savoir-faire des entreprises. VALORDEC réunit des acteurs qui œuvrent quotidiennement au développement de notre résilience et de notre sécurité énergétique.

Jean-Pierre LUTHRINGER,
Président de FEDEREC Valordec

40 M€

c'est le montant de l'Appel à Projet « Énergie CSR » en 2021

990 Kt

c'est la capacité de production de CSR installée en France fin 2021

41

c'est le nombre de sites produisant des CSR à partir de déchets non recyclables



BILAN 2021

Entre impact de la crise et reprise d'activité, 2021 restera comme une année décisive pour les filières qui ont été largement mobilisées ; les sollicitations des pouvoirs publics, les réponses conjointes avec les autres syndicats, les partenariats, les études et les projets internes ont rythmé l'année.

Les entreprises et la fédération ont été accaparées par une activité réglementaire et législative forte dès le début de l'année. La déclinaison opérationnelle du Plan de relance, au travers des nombreux appels d'offres, a insufflé une dynamique pour nos métiers et nos entreprises (sécurisation, modernisation, développement).

Le second semestre a de nouveau challengé notre filière, avec la hausse des coûts de l'énergie et les pénuries de certaines matières et composants indispensables au fonctionnement des entreprises. Au premier trimestre 2022, ces difficultés sont drastiquement accrues et la stabilité ne semble pas d'actualité.

Le lancement de l'indice sur les prix de cession des CSR en premier trimestre 2021 constitue une base robuste pour mesurer l'évolution du niveau des redevances. En miroir avec le développement des chaudières Biomasse, la filière nécessite maintenant le développement de chaudières CSR sur l'ensemble du territoire.

Le Salon Pollutec a permis de mettre en avant la filière CSR aux côtés des partenaires de toujours et de partager l'expertise de la fédération.

ENJEUX 2022

→ La crise énergétique qui traverse l'Europe a mis en évidence une menace : le système énergétique français repose sur des sources étrangères et doit évoluer rapidement.

→ Production de chaleur et d'électricité locale et décarbonée, de gaz de synthèse et de compost biologique, nos savoir-faire constituent des réponses aux défis contemporains en substituant les approvisionnements fossiles et en garantissant la maîtrise des gisements.

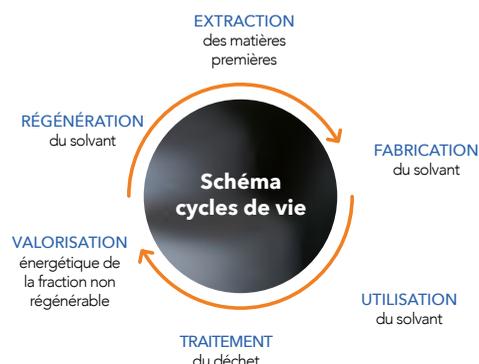
→ Le Comité stratégique de la filière Déchet travaillera à réduire l'empreinte carbone du secteur en application de la loi Climat & Résilience

→ La situation reste évidemment volatile, imprévisible, mais nous continuons de tout mettre en œuvre pour construire nos filières et renforcer notre indépendance.



Après une année 2020 mouvementée, la structure du syndicat des régénérateurs de solvants s'est stabilisée en 2021.

Jean-Sébastien SALBER,
Président de FEDEREC Syres



BILAN 2021

La filière s'est restructurée grâce à la réélection à la présidence de Jean-Sébastien Salber et au retour des groupes démissionnaires.

L'année 2021 du SYRES a été marquée par la mise en place du plan « Post-Lubrizol ». Pour rappel, ce plan prévoyait une refonte des Plans de prévention des sites (POI), des moyens d'extinction, des analyses de fumée, mais aussi des grandes modifications concernant la disposition des bâtiments, des stocks inflammables, ou encore le remplacement des contenants fusibles en plastique par des contenants (GRV) en inox. Tout cela impliquant des investissements colossaux, avec des échéances en 2023 et 2026. Les situations diffèrent selon que le volume stocké soit supérieur à 100 tonnes ou non.

En parallèle, la prise en main de l'outil Trackdéchets, visant à remplacer le bordereau de suivi de déchets dangereux (BSD) par une plateforme de traçabilité en ligne, s'est avérée difficile pour de multiples raisons (manque d'informations des clients et transporteurs, manque d'ergonomie de l'outil...).

La traçabilité dématérialisée est tout de même devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2022 avec une période de tolérance, sans sanctions appliquées, de 6 mois.

Concernant le BREF, les adhérents du SYRES n'ont pas tous reçu le retour de leur DREAL pour le dossier de réexamen. Le délai de mise en œuvre des préconisations issues des MTD, et l'atteinte des valeurs-seuil, arrive à son terme en août 2022. Des difficultés sont notamment redoutées pour atteindre les 30 mg de concentration de COV.



ENJEUX 2022

L'année a été globalement bonne avec une baisse de l'activité en fin d'année, qui semble reprendre progressivement depuis le début de 2022, toutefois le secteur de l'automobile est toujours en berne ce qui empêche une reprise complète. Par ailleurs des difficultés de paiement apparaissent, notamment vis-à-vis des sous-traitants de l'automobile. La hausse des prix de l'énergie qui impacte les coûts du transport et de la distillation, est à l'origine d'une augmentation des tarifs.

/04

NOS COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

-
- 58 Commission Communication
 - 60 Commission Jeunes Nationale
 - 60 Commission Internationale
 - 61 Commission Broyeurs & Déchets issus des Bâteaux
de Plaisance et de Sport
 - 62 Groupe de travail Performance de tri
 - 63 Groupe de travail Risques incendie & Assurance
 - 64 Groupe de travail Responsabilité élargie du producteur







COMMISSION Communication

François Excoffier,
Président de la Commission Communication

En 2021, la crise sanitaire a joué les prolongations. Malgré tout, toutes les équipes, à Paris ou en régions, se sont employées à maintenir une communication nourrie avec les adhérents, obligeant chacun à s'adapter à de nouvelles contraintes, à utiliser des nouveaux outils, à se renouveler.

Visios, extranet, webinaires, site internet, réseaux sociaux... sont devenus la règle. Une communication revisitée mais toujours dynamique : avec les pouvoirs publics, les élus, les collectivités, les parties prenantes, la presse, les partenaires.

Notre objectif : rester le porte-voix des entreprises du recyclage « quoi qu'il en coûte » et continuer à faire progresser les débats sur les enjeux environnementaux.

Les événements « en présentiel », sont devenus l'exception, nous avons dû reporter le cocktail de fin d'année deux fois. Espérons que nous pourrons enfin nous retrouver le 15 décembre 2022 au Musée Jacquemart-André.



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION RÉGULIERS

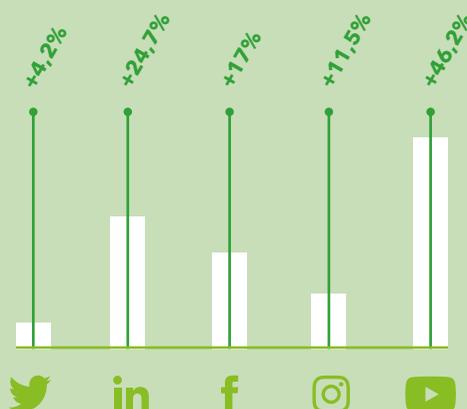
au service d'une meilleure visibilité pour soutenir activement les sujets de la fédération :

- Rapport annuel
- Annuaire
- Infographies
- Marché du recyclage
- Communiqués de presse

COMMUNICATION DIGITALE

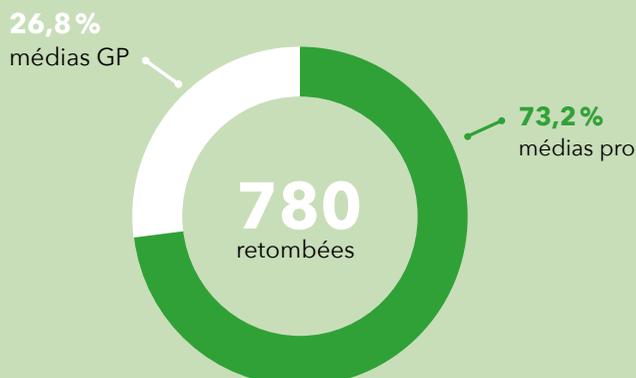
Notre communication digitale se déploie chaque année un peu plus, multi-canal et au plus proche de nos adhérents, des décideurs, des pouvoirs publics, et du grand public.

- FEDEREC News
- FEDEREC News spéciale partenaire
- Site FEDEREC
- Site club partenaires
- Site des métiers et de la formation
- Réseaux sociaux :



COMMUNICATION MÉDIAS

Malgré le contexte sanitaire, la presse a elle aussi été au rdv et FEDEREC a maintenu un calendrier maîtrisé et pertinent avec les médias, confortant sa position d'expert du secteur.



COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'année 2021 a été rythmée par différents événements tournés vers nos filières et nos régions. Repensé pour s'adapter aux mesures sanitaires et favoriser le rassemblement, le phygital a permis d'interagir en toute sécurité et de favoriser la participation.

Des rendez-vous qui ont mobilisés, adhérents, entreprises, partenaires, administrateurs et en tout premier lieu, le président de la commission et de FEDEREC François Excoffier, pour porter les messages des professions du recyclage dans un contexte réglementaire et législatif dense aux enjeux déterminants pour nos métiers et pour l'économie circulaire. Influence et presse, des vecteurs essentiels pour défendre les intérêts des adhérents ; rencontres, tables rondes et publications, pour informer et progresser.

Journée Mondiale du Recyclage

Depuis maintenant 3 ans, FEDEREC s'engage dans un mouvement mondial lancé par la Global Recycling Foundation créée par le Bureau of International Recycling et qui a pour point d'orgue le 18 mars. À travers cette journée, FEDEREC a souhaité faire réagir plus particulièrement les toutes jeunes générations.

Au programme de la JMR 2021 qui s'est déroulée exclusivement en distanciel :

- Web conférences avec actu-environnement, partenaire médias
- Immersion dans une usine de recyclage avec Studio Danielle

- Site Internet <https://recyclemonde.fr>
- Campagne sur Snapchat
- 5 vidéos : à la découverte des filières Textile, plastiques, DEEE, papier-carton, métaux
- Prise de parole tout au long de la journée de François Excoffier sur les ondes radios



ÉCOUTER L'INTERVIEW
<https://bit.ly/3OZZxuN>



REGARDER LA VIDÉO
<https://youtu.be/zGaaVYMGs8>

Assemblée
Générales
Nationales
Régionales

Colloque et conférence de presse de rentrée au Palais du Luxembourg

À l'invitation de François Excoffier parrainé par les sénateurs Jean François Longeot -Président de la commission aménagement du territoire et développement durable- et Cyril Pellevat -Secrétaire de la commission et vice-président de la commission Affaires européennes.

Les travaux de ce colloque phygital ont porté sur 5 thèmes prioritaires :

- Les incendies déclenchés par la présence de batteries au Lithium
 - Les 3 REP : PMCB, VHU et Emballages ménagers
 - Les transferts transfrontaliers de déchets et l'interdiction des exports hors UE
- Et s'est conclu par une conférence de presse.

Pollutec, LE rendez-vous

Partenaire historique de Pollutec, FEDEREC a répondu présent pour l'édition 2021 de ce salon leader des solutions environnementales et énergétiques organisé par RX France.

La fédération a été, cette année encore, au cœur de nombreux temps forts et centre d'attractivité du salon grâce aux conférences et table-rondes de grande qualité préparées par les équipes et les administrateurs : impacts de la Loi AGECE sur le réemploi et le recyclage, exportations des MPIR, risques incendie, formations, déchets du bâtiment, soit :

- 20 conférences programmées sur 3 jours, pluridisciplinaires et d'actualité
- 592 participants en présentiel aux conférences + accès live en distanciel + accès en replay sur notre chaîne YOUTUBE
- Actualités valorisantes et attractives : conférence de presse Chiffres clés accessible en présentiel, en distanciel et en replay avec une trentaine de médias/ convention tripartite FEDEREC Centre et Sud-Est, Région AURA et ADEME/ journée VHU...



REGARDER LA PLAYLIST
«POLLUTEC 2021»
<https://bit.ly/3yzPyWg>



COMMISSION

Jeunes Nationale

Sébastien Marchetto,
Président de la Commission Jeunes

La commission Jeunes Nationale de FEDEREC a pour vocation de rassembler les jeunes entrepreneurs ou salariés des entreprises membres de FEDEREC.

Après une activité mise entre parenthèses en raison de la crise COVID, la Commission Jeunes a eu le plaisir de se réunir lors de Pollutec, le temps d'une soirée placée sous le signe de la convivialité.

L'occasion, pour les membres de la commission d'échanger avec les administrateurs présents dans un cadre festif.

La Commission Jeunes nationale de FEDEREC est composée de 6 commissions jeunes régionales qui organisent leurs propres événements en région et dont les membres se retrouvent lors de réunion nationale tout au long de l'année.



COMMISSION

Internationale

Olivier François,
Président de la Commission Internationale

La Commission Internationale a été totalement mobilisée par la préparation des travaux de la commission européenne : nouveau pacte vert, révision des réglementations et directives. Cela a conduit le président de la Commission Internationale, Olivier François, à se présenter à l'élection pour la présidence de notre grande sœur EuRIC.

Nos priorités ont été :

- Les travaux réalisés sur les restrictions à l'exportation hors UE des matières premières issues du recyclage (MPiR).
FEDEREC s'est associé à un communiqué de presse commun au plan UE qui fera date.
- La publication au journal officiel de l'arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les papiers-cartons récupérés et triés.



FEDEREC papiers-cartons a contribué aux travaux relatifs au projet de Loi Climat et résilience (article 9 - relatif aux imprimés publicitaires) et a suivi les travaux en lien avec la révision du règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets. Un travail de longue haleine qui a porté ses fruits puisque la filière peut se féliciter de la publication au journal officiel de la sortie du statut de déchet pour les papiers-cartons récupérés et triés (SSD).


LIRE LA LETTRE
<https://bit.ly/3zGv4Ne>

COMMISSION Broyeurs



Alban Grosvallet,
Président de la Commission Broyeurs

→ Lancement de l'étude PCB

En 2020, le Ministère de la Transition Écologique a souhaité lancer une étude de mesurage des PCB dans l'environnement des Broyeurs de métaux ferreux. Dans une démarche volontaire, la Commission Broyeurs de FEDEREC a proposé plusieurs sites pour mener cette étude et les pouvoirs publics en ont accepté deux. Le protocole a été fixé en 2021 et les prélèvements ont commencé à l'automne. L'objectif de cette campagne pilote est d'évaluer l'influence sur l'environnement des émissions de PCB sur la base d'une stratégie de mesure transposable à d'autres sites au besoin. Une deuxième campagne de prélèvement débutera au printemps 2022 et les résultats devraient être disponibles dans l'année.

→ REX sécurité et incendies

2021 a été une année marquée par plusieurs incendies de taille conséquente, très probablement dus à l'arrivée de piles lithium sur les sites de recyclage. La Commission Broyeurs s'est emparée du sujet et les industriels concernés ont partagé à l'ensemble de ses membres leur retour d'expérience et les bonnes pratiques qui en ont découlées. L'exercice est maîtrisé et chaque réunion de la Commission Broyeurs commence désormais par la présentation de bonnes pratiques dans un domaine lié à la sécurité sur les sites.

En 2019, les broyeurs ont traité

579,2 kg

de matières recyclés par VHU (dont 91% de métaux) soit 85,8% de la masse des carcasses réceptionnées

56,93 kg

pour valorisation énergétique par VHU, soit 8,4% de la masse des carcasses réceptionnées

Source : observatoire des VHU données 2019, ADEME.

ENJEUX 2022

Réforme de la REP relative aux véhicules hors d'usage
La réforme de la REP VHU instaurée par la loi AGECE peut potentiellement bouleverser les broyeurs agréés pour ce type de déchets : il semblerait que les pouvoirs publics souhaitent supprimer cet agrément malgré l'existence d'un cahier des charges qui permet d'assurer le respect des règles environnementales. La profession, aux côtés de la filière Déconstruction Automobile, suivra attentivement la poursuite des travaux de mise en œuvre de la loi AGECE.

COMMISSION Déchets



issus des Bâteaux de Plaisance et de Sport

Pierre ROLLAND,
Président de la Commission DBPS

Bilan 2021

La première filière REP sur les Bâteaux réalise un démarrage satisfaisant et malgré la crise Covid de 2020, la filière a bien progressé : l'APER confie des milliers de bateaux en fin de vie aux 26 centres agréés en France. En 2021, 98% des bateaux usagés se situaient à moins de 150km d'un centre, indicateur de la volonté des entreprises du recyclage de les prendre en charge au plus près des détenteurs.

Les entreprises valorisent tous les éléments d'un bateau, notamment les éléments plastiques, la coque et le pont en fibres composites, les équipements électroniques et électriques, les équipements métalliques et les équipements d'aménagement (souvent en bois ou plastique).

Au 4^{ème} trimestre 2021, les entreprises de recyclage comptabilisaient 3 116 déconstructions depuis août 2019, l'essentiel étant réalisé sur la façade Atlantique. Les composites restent les matériaux les plus utilisés par les constructeurs (67%) suivis par le bois (15%) et les métaux (13,5%).

ENJEUX 2022

Le nouvel agrément devrait permettre de retrouver la dynamique d'avant-covid, où l'éco-organisme augment le nombre de ses cotisants et, par extension, ses disponibilités financières pour prendre en charge le parc de bateaux arrivant en fin de vie.

Le maillage des DROM-COM est également un point central : 4 centres de recyclage nouvellement agréés ou à venir sont situés sur ces territoires insulaires.

La crise énergétique, à l'instar de toutes les filières REP, met en avant le besoin de concertation et d'échanges pour garantir un espace collaboratif œuvrant au développement de la filière.



GROUPE DE TRAVAIL

Performance de Tri

La loi AGECE de 2020 a introduit une nouvelle catégorisation des activités selon la qualité/performance du tri effectuée, qui a un impact sur les modalités d'accès en ISDND* et en incinération des déchets non recyclables issus des résidus du tri. Les décrets et arrêtés d'application ont été publiés en partie en 2021 et d'autres suivent en 2022.



Déchets résiduels : Accès ISDND sous contrôle et avec nécessité d'un justificatif de tri

Le décret et l'arrêté du 16 septembre 2021, pris en application de la loi AGECE, viennent préciser les nouvelles exigences qui s'appliquent pour les déchets résiduels destinés à l'élimination :

- Interdiction de stockage des déchets non dangereux non inertes valorisables
- Contrôle des déchets réceptionnés en ISDND et Incinération
- Contrôle par vidéo des déchargements

→ Déchets entrants en ISDND :

- Contrôle visuel des déchets à l'admission ou déchargement (refus ou caractérisation en cas de doute)
- Rapport annuel de caractérisation des déchets ultimes envoyés en ISDND à fournir (producteur du déchet ou à défaut leur détenteur).
- Obligation de justification du respect des obligations de tri avant élimination en ISDND
- Incinération (attestation sur l'honneur annuelle à fournir par le producteur de déchets)
- Plusieurs exceptions de caractérisation et attestation sur l'honneur

Tri performant / Accès garanti des résidus de tri en ISDND

Le décret et l'arrêté du 29 juin 2021 ont précisé le cadre de l'accès prioritaire en ISDND des résidus de tri issus de centre de tri performant. Pour accompagner cette évolution réglementaire, FEDEREC a rédigé une note de cadrage pour le contrôle de la performance de tri avec le soutien de notre partenaire SGS, et après plusieurs réunions du GT. Une décision du conseil constitutionnel du 11 février 2022 est venue abrogée cette disposition.

Depuis une réflexion a été lancée par les professionnels du recyclage, afin de définir le meilleur cadre possible pour augmenter les performances de tri, réduire le stockage de déchets non dangereux, et assurer une garantie d'accès en ISDND pour les refus issus du tri performant. FEDEREC met tout en œuvre en 2022 pour que les principes de réalité terrain soient pris en compte dans les réflexions sur un nouveau cadre réglementaire.



GROUPE DE TRAVAIL

Risques Incendie & Assurance

En 2021, FEDEREC a poursuivi sa stratégie de déploiement des bonnes pratiques auprès des exploitants, à travers la diffusion de fiches conçues avec un bureau d'ingénieurs experts du risque industriel. Des points d'information en réunions de filières ont été réalisés (ainsi que la mise en place systématique d'une remontée en réunion, des départs de feux survenus), et un webinaire sur la thématique du risque incendie a été organisé en mai 2021.

Malgré la diffusion des fiches de bonnes pratiques et les actions de sensibilisation menées par FEDEREC, les problématiques des piles lithium, des surstocks ou en encore des vagues de chaleur n'ont pas disparu et des sinistres continuent à être recensés.

FEDEREC a alerté les pouvoirs publics par de nombreux courriers aux ministères et a sensibilisé la presse ciblant la problématique des piles lithium que l'on retrouve dans les stocks de déchets. On observe un lien statistique très net entre l'apparition des piles lithium sur le marché, de plus en plus nombreuses, et une augmentation significative du nombre d'incendies.

FEDEREC propose plusieurs pistes de solutions, par exemple : formation des sapeurs-pompiers, sensibilisation du public aux bons gestes de tri, signalétique/design adaptés des produits contenant des piles et batteries lithium.

Assurance

S'assurer à un coût raisonnable reste un réel défi. Le retrait des grandes compagnies d'assurance, amorcé en 2019 s'est poursuivi et de nombreuses résiliations ont été annoncées. Pour justifier ce retrait, plusieurs explications sont avancées : augmentation du nombre de sinistres, augmentation des capitaux à couvrir, cycle du marché...

FEDEREC a malgré tout essayé de maintenir un dialogue direct avec la fédération des assureurs, tout en proposant à ses adhérents plusieurs contacts partenaires, courtiers en assurances en mesure d'orienter les entreprises vers les meilleures solutions d'un marché très tendu.



REGARDER L'EXTRAIT
DU JT DE FRANCE 2 EN 2021

https://www.youtube.com/watch?v=Kt8uUcLJT2g&ab_channel=FEDERECofficielle



ENJEUX 2022

En 2022 le sujet sera toujours d'actualité.

FEDEREC continue ses actions en oeuvrant pour mettre à disposition une solution de mutualisation des risques, et en travaillant sur une étude de faisabilité pour la détection et l'éjection des batteries lithium dans les flux de déchets et au sein des lieux de stockage.

L'enjeu des actions menées en 2022 sera d'apporter des solutions concrètes à ces problématiques qui concernent toute la profession.



GROUPE DE TRAVAIL

Responsabilité Élargie du Producteur

Supervisé par **Stéphane Panou**
(Président de la filière DEEE)
et **Isabelle Vedie** (Vice-Présidente
de la DEEE).



Le groupe de travail dédié aux filières REP a été mis en place pour permettre aux adhérents des différentes filières d'échanger et de bénéficier ainsi des retours d'expérience des filières REP plus matures.

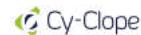
Dans un contexte de transposition de la loi AGECE, les réunions du GT ont été l'occasion de s'inspirer des bonnes pratiques déjà éprouvées, à l'image des Comités Techniques Opérationnelles (CTO, anciennement Comités d'Orientations Opérationnelles) maintenus dans le nouveau cahier des charges d'agrément des éco-organismes de la filière DEEE.

En 2021, le groupe de travail s'est notamment réuni pour échanger sur des pratiques de certains éco-organismes, sources d'inquiétudes. Cela a conduit FEDEREC, en concertation avec la Confédération des métiers de l'environnement (CME) d'engager, dans le cadre du CSF Déchets, une série de rendez-vous avec les éco-organismes. Cette initiative a pour objectif d'établir un socle d'engagements réciproques pour ouvrir le dialogue avec les pouvoirs publics tout en visant la protection des intérêts des entreprises du recyclage.

Chaque mois, le GT REP de FEDEREC transmet une veille technique et réglementaire à l'attention de ses membres sur l'ensemble des filières REP, assurée par les permanents de la fédération. Ces travaux conséquents, réalisés dans un contexte de multiplication des REP et de complexification de la réglementation, sont indispensables pour que les adhérents puissent mieux appréhender ce flux dense d'actualités. FEDEREC reste bien entendu à disposition au quotidien pour toute précision.

Club partenaires

Nos partenaires Premium



**DÉCOUVREZ
LES SITES DE
NOS PARTENAIRES**



**DÉCOUVREZ NOTRE
NOUVEAU SITE DÉDIÉ
À NOS PARTENAIRES**

<https://federec-partenaires.com/>

Une fédération au cœur de l'économie circulaire

Des partenaires nationaux et européens

En tant qu'organisation professionnelle, FEDEREC participe aux travaux de nombreuses commissions, organisations et détient par ailleurs des mandats auprès d'instances publiques et privées



Organisations multisectorielles & Think thank / associations

- CPME (Confédération des PME)
- Éco-Bois
- CEDAP (Réseau des Dirigeants d'Associations Professionnelles)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie)
- Club Pyrogazéification
- CNE (Conseil National de l'Emballage)
- AMORCE
- INEC (Institut National de l'Économie Circulaire)
- Rudologia
- CNR (Cercle National du Recyclage)

Filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur)

- Comités d'Orientations Opérationnelles (COO) : DEEE; DEA; Piles et accumulateurs, DDS
- Comité des Parties Prenantes (CPP)
- CiFREP

Actions publiques

- Commission Consultative sur le Statut de Déchet (CCSD)
- Comité National de la Transition Écologique (CNTE)
- Commission nationale des aides déchets (ADEME)

Instances privées paritaires

- OPCO2i (Organisme paritaire collecteur agréé-formation professionnelle continue des salariés)

Instances internationales et européennes

- EUROMETREC (Confédération européenne du recyclage des métaux non ferreux)
- EuRIC
- EFR (Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux)
- EuRIC-ERPA (Confédération européenne du recyclage des papiers-cartons)
- EuRIC-ESRG (Confédération européenne du recyclage des solvants)
- EuRIC-GLASS (Verre)

- EuRIC EPRB (Confédération européenne du recyclage des plastiques)
- ESRG (European Solvent Recycler Group)
- IPTS (Institut de Prospective Technologique)

Organismes d'experts, de recherche et de statistiques

- Conseil National de l'Information Statistique (CNIS)
- Conseil National de l'Emballage (CNE)
- Grand Paris des Matériaux-Association Française de Normalisation (AFNOR)

Événements majeurs de secteur

- Comité d'Organisation de Pollutec
- Comité d'Organisation des Assises des Déchets

Lexique

ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences	CQPI	Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches	LTECV	Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	CRE	Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches	MOBILIANS	organisation patronale qui défend les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.	CSF	Commission de Régulation de l'Énergie	MPIR	Matières Premières issues du Recyclage
AELE	Association Européenne de libre-échange	CSR	Comités Stratégiques de Filière	MTD	Meilleures Techniques Disponibles
AFNOR	Association Française de Normalisation	CSTB	Combustibles Solides de Récupération	OCLDI	Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante
AG	Assemblée Générale	CSVMF	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment	OM	Ordures Ménagères
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	DBPS	Chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France	ONG	Organisation Non Gouvernementale
BIR	Bureau of International Recycling	DDS	Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport	OPCALIA	OPCA de branches et interprofessionnel
BREF	Best REference document	DEA	Déchets Diffus Spécifiques	PCR	Papiers Cartons de Recyclage
BTP	Bâtiment, Travaux Publics	DEE	Déchets d'Éléments d'Ameublement	PEHD	Polyéthylène Haute Densité
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	PME	PME - Petite ou Moyenne Entreprise
BVQI	Bureau véritas - Organisme de certification	DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	PET	Polytéréphthalate d'Éthylène
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	ECHA	Agence européenne des substances chimiques	PNTTD	Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets
CAPEB	Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment	EERA	Fédération européenne du recyclage des DEEE	POP	Polluants Organiques Persistants
CCES	La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi	EFR	Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux	PP	Polypropylène
CCSD	Commission Consultative sur le Statut de Déchet	ERPA	Association européenne de papier récupéré	PRAEC	Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire
CEDAP	Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles	ESRG	European Solvent Recycling Group	PRPGD	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
CENELEC	Comité Européen de Standardisation Électrotechnique	EURIC	Confédération Européenne des Industries du Recyclage	PS	Polystyrène
CEP	Contrat Emploi Prospective	EUROMETREC	Confédération Européenne des Industries du Recyclage	R&D	Recherche & Développement
CFREP	Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs	FBE	European Metal Trade and Recycling	REACH	Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
CGI	Confédération du Commerce de Gros et International	FEDENE	Fondation Bâtiment Énergie	REP	Responsabilité Élargie du Producteur
CIBE	Comité Interprofessionnel du Bois Énergie	FEI	Fédération des services Énergie Environnement	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CJ	Commission Jeunes	FIP	Fédération des Entreprises de l'Insertion	SER/FBE	Syndicat des Énergies renouvelables/France Biomasse Énergie
CLP	Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges	FNADE	Salon de la plasturgie	SGP	Société du Grand Paris
CNE	Conseil National de l'Emballage	FNB	Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement	SPGD	Service Public de Gestion des Déchets
CNI	Conseil National de l'Industrie	FNBM	Fédération Nationale du Bois	SSD	Société de Statut de Déchet
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	FREC	Fédération des Négoces de Bois et Matériaux de construction	TICPE	Sortie de Statut de Déchet
CNTE	Comité National de la Transition Écologique	GEM F	Feuille de Route de l'Économie Circulaire	TGAP	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques
COFACE	Compagnie Française d'assurance pour le Commerce extérieur	GT	Gros Électroménager Froid	TLC	Taxe Générale sur les Activités Polluantes
COMES	Comité sur les Métaux Stratégiques	HWE	Groupe de Travail	TPE	Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures
COO	Comités d'Orientations Opérationnelles	ICPE	Organisations européennes déchets dangereux	TTD	Très Petite Entreprise
COS	Comité d'Orientation Stratégique	IPTS	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement	VGO	Transferts Transfrontaliers de Déchets
CPNEFP	Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation	ISDND	European Commission, Joint Research Centre	VHU	Valorisation Garantie des Opérateurs
CQP	Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation	LME	Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux	VLE	Véhicule Hors d'Usage
		LOI AGE C	London Metal Exchange		Valeurs Limites d'émissions
		LOI NOTRE	Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire		
			Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République		



101, RUE DE PRONY 75017 PARIS - 01 40 54 01 91
ACCEUIL@FEDEREC.COM - WWW.FEDEREC.COM



GROUPE DE TRAVAIL

Responsabilité élargie du producteur

Supervisé par **Stéphane Panou**
(président de la filière DEEE)
et **Isabelle Védie** (vice-présidente
de la DEEE).



Le groupe de travail dédié aux filières REP a été mis en place pour permettre aux adhérents des différentes filières d'échanger et de bénéficier ainsi des retours d'expérience des filières REP plus matures.

Dans un contexte de transposition de la loi AGECE, les réunions du GT ont été l'occasion de s'inspirer des bonnes pratiques déjà éprouvées, à l'image des Comités Techniques Opérationnelles (CTO, anciennement Comités d'Orientations Opérationnelles) maintenus dans le nouveau cahier des charges d'agrément des éco-organismes de la filière DEEE.

En 2021, le groupe de travail s'est notamment réuni pour échanger sur des pratiques de certains éco-organismes, sources d'inquiétudes. Cela a conduit FEDEREC, en concertation avec la Confédération des métiers de l'environnement (CME) d'engager, dans le cadre du CSF Déchets, une série de rendez-vous avec les éco-organismes. Cette initiative a pour objectif d'établir un socle d'engagements réciproques pour ouvrir le dialogue avec les pouvoirs publics tout en visant la protection des intérêts des entreprises du recyclage.

Chaque mois, le GT REP de FEDEREC transmet une veille technique et réglementaire à l'attention de ses membres sur l'ensemble des filières REP, assurée par les permanents de la fédération. Ces travaux conséquents, réalisés dans un contexte de multiplication des REP et de complexification de la réglementation, sont indispensables pour que les adhérents puissent mieux appréhender ce flux dense d'actualités. FEDEREC reste bien entendu à disposition au quotidien pour toute précision.

Club partenaires



ABF DÉCISION
www.abfdecisions.fr



AKTID
www.aktid.fr



ARDEN EQUIPMENT
www.arden-equipment.com



ARKEA BANQUE
www.arkea-banque-ei.com



BERGERAT MONNOYEUR
www.bm-cat.com/fr



BERTHOLD TECHNOLOGIES
www.berthold.fr /



BOIS ENERGIE France - DALKIA
www.bois-energie-france.fr



BOLLEGRAAF
BOLLEGRAAF RECYCLING
SOLUTIONS
www.bollegraaf.com /



BOTTARO
www.bottaro.org /



Bpi France
https://www.bpifrance.fr/



CAISSE DES DEPOTS
www.consignations.fr /



CALIX
www.castelis.com



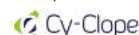
CASTELIS
www.castelis.com



COPEX
www.copex.com /



CREDIT COOPERATIF
www.credit-cooperatif.coop/
Entreprises



CY-CLOPE
www.cy-clope.com /



DUBUIS-LABOUNTY
www.dubuis.com



ENBRO
https://enbro.fr



ENERGIE France
https://www.energiesfrance.fr/



ETIA
www.etia-group.com



FI GROUP
https://fr.fi-group.com



Groupe Physitek
FOND ÉLECTRONIC
https://www.physitek.fr/



France INFRA ROUGE
http://www.franceinfrarouge.fr



GREENFLEX
www.greenflex.com /



HIK VISION
www.hikvision.com/fr



INDDIGO
www.inddigo.com /



JANSEN LEGIOBLOCK
www.legioblock.com /



JCB
www.jcb.fr /



KADANT PAAL
www.comdec-kadantpaal.fr /



KOOI Security France
www.247kooi.fr



KPMG
www.kpmg.fr /



LIEBHERR
www.liebherr.com /



LHEUREUX
www.lheureux.fr /



MALAKOFF HUMANIS
www.malakoffhumanis.com



MANITOU
www.manitou.com /



MBI France
http://www.mbifrance.fr/



MOBOTIX
www.mobotix.com /



PALFINGER
www.palfinger.fr /



PELLENC ST
www.pellencst.com /



PEUTE RECYCLING
www.peute.nl /



QUANTUM-RX
www.quantum-rx.com /



RCCA
www.rcca-assurances.fr



REALEASE CAPITAL
www.release-capital.fr /



SAINT DIZIER ENVIRONNEMENT
www.saintdizierenvironnement.eu /



SERAM
www.seram.net /



SGS
www.sgsgroup.fr



SSAB HARDOX
http://www.hardox.fr/



STCM
www.stc-metaux.com /



STEINERT
https://steinertglobal.com/fr /



SYGMAT
www.sygmatt.fr /



UNTHA
www.untha.com/fr /



VIPA SA
www.vipa.ch /



VOIES NAVIGABLES DE France
www.vnf.fr /



Waste INSUR / ATEIS
www.wasteinsur.fr /



WOLTERS KLUWER
www.wolterskluwerfrance.fr /